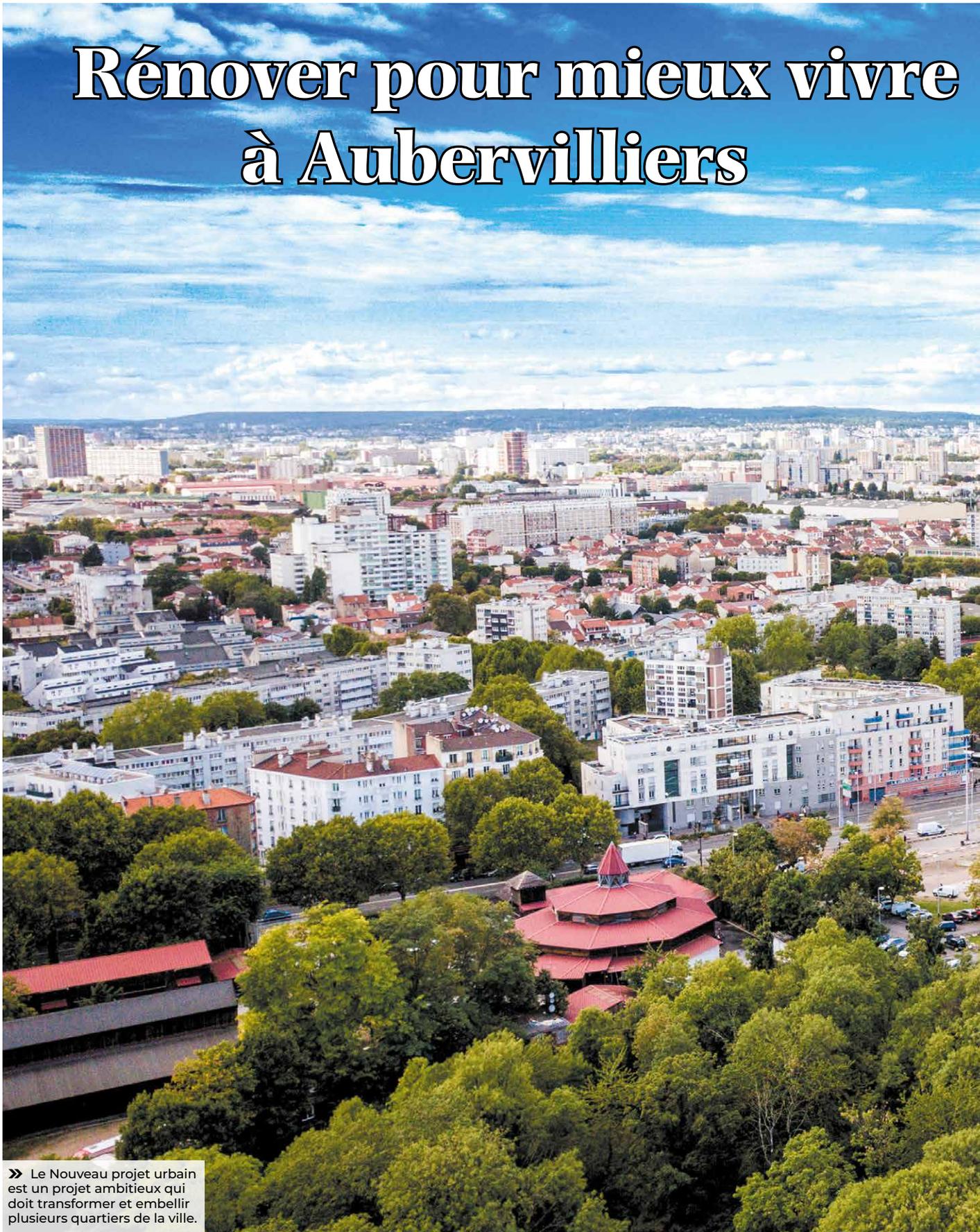


LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°56 - AVRIL 2022

Rénover pour mieux vivre à Aubervilliers



» Le Nouveau projet urbain est un projet ambitieux qui doit transformer et embellir plusieurs quartiers de la ville.

ÉDITO



Le 26 mars, nous avons rendu un dernier hommage au parc Eli Lotar à Pascal Beudet, maire d'Aubervilliers de 2002 à 2008 et de 2014 à 2016 et conseiller départemental de Seine-Saint-Denis jusqu'à cet été. Vous avez été nombreux. Sa disparition brutale a été vécue comme un choc pour de nombreux habitants, au-delà même des appartenances politiques, mais aussi parmi les agents municipaux. Nous avons tous salué la mémoire d'un homme humble et discret, engagé et profondément humain qui avait initié la première phase de renouvellement urbain.

Dans ce numéro d'avril, vous trouverez un dossier complet sur le nouveau projet urbain présenté à l'ANRU en mars dernier pour porter le nouveau projet urbain pour Aubervilliers : un programme ambitieux qui doit profondément transformer et embellir plusieurs quartiers de notre ville. Au-delà de la Maladrerie et de la Cité Émile Dubois, du quartier Vilette-Quatre-Chemins, de République et de la Cité des Fusains, c'est la qualité de vie des Aubervilliersiens qui sera améliorée : mobilité, accessibilité, sécurité, modernisation des infrastructures et environnement.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

La rénovation urbaine qu'est-ce que c'est ?

AUBERVILLIERS

Un programme pour rénover nos quartiers!

Émile Dubois – Maladrière
Villette – Quatre-Chemins
République – Fusains

Le **N**ouveau **P**rogramme de **R**enouvellement **U**rbain c'est :

- Une offre de logements de qualité et diversifiée
- Des commerces variés
- Des espaces publics et privés mis en valeur
- Une mobilité facilitée
- Plus d'équipements publics



Depuis plus de dix ans, la ville d'Aubervilliers est le théâtre d'importantes opérations de rénovation. Des changements rendus possibles grâce à une loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, dite «loi Borloo», et ses **nombreux plans d'action**. Décryptage...

Il y a 20 ans, une révolution dans l'histoire de la politique de la ville s'opérait avec la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, dite «loi Borloo». L'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) qui en découle est un établissement public industriel et commercial qui accompagne et finance les collectivités et les bailleurs sociaux afin de mettre en œuvre des projets de transformation de quartiers de la Politique de la ville dans toute la France. La Politique de la ville est une politique de cohésion qui a pour objectif de revaloriser certains quartiers urbains dits «sensibles» et de réduire les inégalités sociales entre territoires.

Quelques mois après sa création, l'Anru est chargée de piloter et financer le premier Programme national de rénovation urbaine (PNRU) doté de plus de 12 milliards d'euros de subvention. Ce dispositif, achevé en 2020, a

permis de transformer en profondeur 600 quartiers. Il a pu renforcer une certaine diversification en mixant logements sociaux, logements privés et accession à la propriété, et créer des équipements publics (écoles, parcs, médiathèques...), des commerces et des transports. Il a aussi œuvré pour désenclaver les quartiers en facilitant les accès et en les ouvrant davantage vers le reste du territoire. À travers cette politique de rénovation, l'Anru souhaitait insuffler une nouvelle dynamique dans ces «nouveaux» quartiers.

DES ÉVOLUTIONS CONCRÈTES

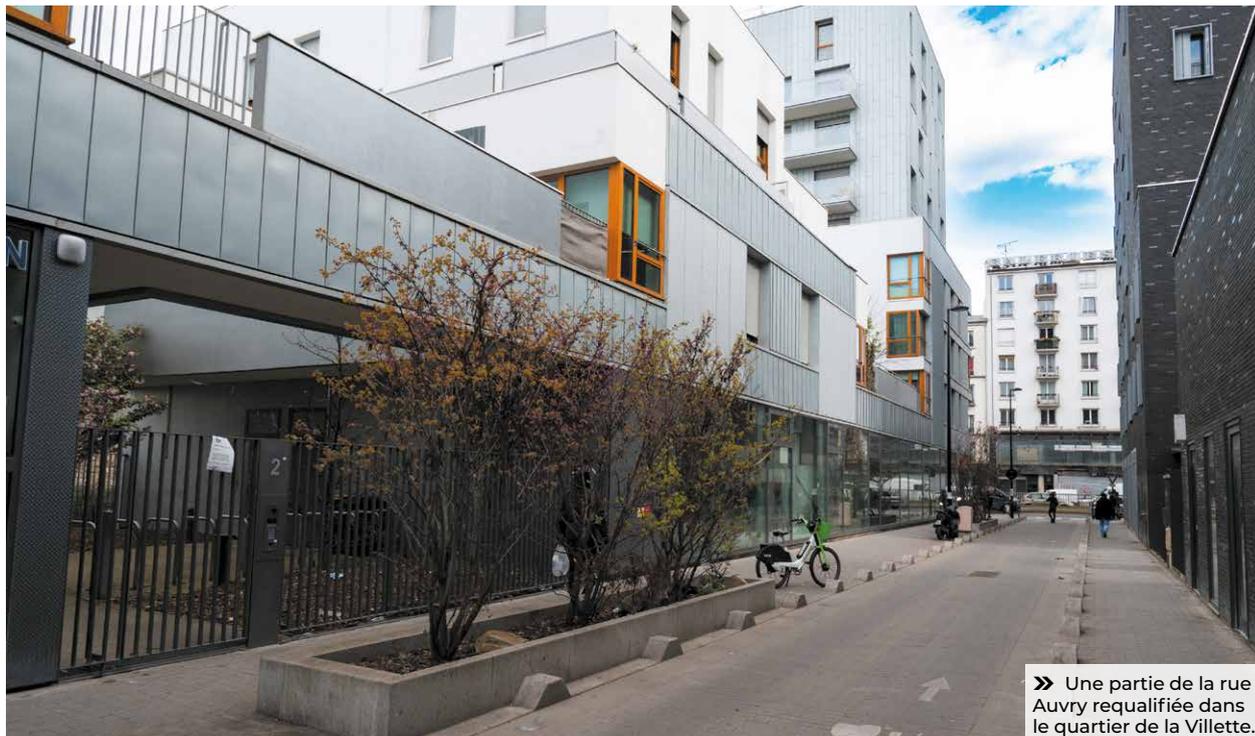
En 2007, la Ville signe une convention avec l'Anru à propos du projet de rénovation urbaine pour le quartier Cristino Garcia – Landy qui s'est achevé en 2021 : 143 logements insalubres ont été démolis, 775 logements ont été créés et les cités Pasteur et Rosa-Luxemburg ont été entièrement réhabilitées. De nouveaux espaces publics et voiries ont vu le jour (comme la place Benito-Sacristan en 2019) et d'autres ont été réaménagés comme le square Henri-Roser en 2014. Le quartier a également accueilli la nouvelle école intercommunale Casarès-Doisneau (2011) et la PMI Jacqueline-de-Chadburn (2012). La transformation du quartier se poursuivra dans le cadre du projet global d'aménagement en cours qui s'imbrique et complète les interventions prévues et cofinancées par l'Agence nationale de rénovation urbaine.

Le quartier Villette – Quatre-Chemins, situé au sud-est d'Aubervilliers, représente un trait d'union entre Aubervilliers, Pantin et Paris. En l'espace de 13 ans, les nombreuses opérations menées à bien ont permis au quartier de vivre une réelle évolution. De 2008 à 2011, 1 300 logements sociaux ont été rénovés, la crèche

Ethel-Rosenberg et le centre nautique ont connu d'importantes restructurations. À partir de 2011, près de 400 logements indignes ont été démolis dans les secteurs Auvry-Barbusse, Lécuyer et Impasses afin de laisser place à des logements neufs, à plus de 7 000 m² de locaux commerciaux et à des espaces publics comme un terrain multisport ou le square Jean-Ferrat (inauguré en 2012). Grâce au PNRU, plusieurs rues ont été entièrement requalifiées ou créées parmi lesquelles la rue Lécuyer. Le quartier Villette – Quatre-Chemins va connaître une nouvelle phase de transformation via le Nouveau projet de renouvellement urbain (NPRU) qui devrait débuter courant 2022.

DE LA RÉNOVATION AU RENOUVELLEMENT

En 2014, le gouvernement annonce la création du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Toujours piloté par l'Anru, ce nouveau dispositif s'inscrit dans la continuité du travail effectué par le PNRU. Ses objectifs se portent sur une forte transformation de 450 quartiers prioritaires de la Politique de la ville où résident près de trois millions d'habitants. Il vise à augmenter la diversité de l'habitat, adapter la densité du quartier à son environnement, favoriser la mixité fonctionnelle, consolider le potentiel de développement économique, renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants, contribuer à la transition écologique des quartiers et, enfin, à réaliser des aménagements urbains et des programmes immobiliers de qualité en prenant compte des mutations futures.



» Une partie de la rue Auvry requalifiée dans le quartier de la Villette.

Le projet NPNRU d'Aubervilliers présenté devant l'Anru

Après plusieurs années de concertation et de travail technique, le Maire, Karine Franclet, a présenté le projet en Comité d'engagement, le 28 février dernier, devant l'Anru et ses partenaires financiers.

Désenclaver les quartiers, encourager la mixité, améliorer l'habitat, les espaces publics et l'offre en équipements et commerces... si le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) d'Aubervilliers présenté par le Maire le 28 février dernier devant l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) et ses partenaires financiers répond aux objectifs classiques des NPNRU, ces derniers ont été construits autour d'objectifs transversaux propres aux besoins de la Ville : l'inscription dans une dynamique de mutation aujourd'hui métropolitaine, la lutte contre l'habitat indigne et l'inscription des quartiers dans la transition énergétique et écologique.

LE NPNRU ÉMILE DUBOIS - MALADRERIE

Le projet se déploie sur les deux grands ensembles, Émile Dubois et Maladrerie, propriétés de l'OPH d'Aubervilliers. Il s'appuie sur les dysfonctionnements identifiés sur les quartiers et propose, entre autres, de mieux les relier au nouvel écoquartier du Fort et de la future gare de la ligne 15, qui se déploieront de l'autre côté de l'avenue Jean-Jaurès. La programmation en équipements des deux quartiers se veut également complémentaire. Le projet prévoit :

- une intervention d'ensemble sur l'habitat, incluant des requalifications (notamment énergétiques) des logements, des démolitions et les créations de logements neufs,
- une intervention lourde sur les équipements, et particulièrement les équipements scolaires qui sont une priorité pour le quartier,

- une place importante donnée au déploiement de la trame verte en s'appuyant sur le patrimoine végétal existant, notamment à la Maladrerie,
- une attention particulière accordée au patrimoine architectural remarquable de la Maladrerie.

LE NPNRU VILLETTE - QUATRE-CHEMINS

Dans le quartier Villettes, c'est le rapport à Pantin, Paris et à leurs projets urbains qui est un enjeu fort. Ce secteur est particulièrement dynamique et l'objectif de la rénovation des quartiers est aussi de limiter l'effet de décrochage par rapport aux territoires voisins. Il est notamment prévu de combler la trémie de l'avenue Jean-Jaurès dans le cadre de sa requalification d'ensemble.

Le projet prévoit par ailleurs :

- une action sur l'habitat indigne, dans la continuité du premier projet de rénovation urbaine, de manière à résorber les dernières poches de logements insalubres,
- une intervention ambitieuse au niveau du quartier des dalles, dans le but de dédensifier, végétaliser et requalifier ce parc de logements très vieillissant, l'enjeu de sécurisation des espaces publics est aussi une priorité du quartier,
- une requalification des quartiers République et Fusains, avec la résorption des immeubles d'habitat dégradés et des bâtiments insalubres, la création de voies nouvelles permettant de désenclaver les îlots et faciliter les circulations douces (piétons, cycles), la végétalisation des espaces publics et, enfin, une action d'ensemble sur l'habitat incluant la requalification du patrimoine des Fusains et la création d'une offre de logements neufs.

Au total, ce sont près de 240 millions d'euros qui ont été sollicités pour mener à bien le projet, pour un coût global estimé à plus de 450 millions d'euros.

Dès que l'Anru aura décidé de la somme qu'elle affecte au projet, celui-ci fera l'objet d'une large concertation avec les habitants.

Quentin Yao-Hoquante

LES PROCHAINES ÉTAPES

Dès le retour de l'Anru, il s'agira de conclure la convention de renouvellement urbain, document unique et partenarial, rassemblant l'ensemble des engagements des porteurs de projets et des financeurs. La validation des opérations sera également l'occasion de revenir vers les Aubervilliersiens pour leur présenter les projets retenus et engager une nouvelle étape de la concertation.

Si les calendriers seront affinés en fonction des projets retenus, on peut identifier quelques grands éléments prévisionnels de calendrier :

- **2022** : concertations avec les habitants
- **2022-2023** : actualisation des études (pollution, structure) ou production d'études complémentaires nécessaires aux projets (impacts, maîtrise d'œuvre...), mise en œuvre des procédures administratives (juridique, foncier, permis d'aménager...), démarrage des relogements
- **2023** : premières requalifications et résidentialisations de logements
- **2026** : premières livraisons des opérations neuves

Budget 2022 : une gestion rigoureuse

Pour sa deuxième année pleine depuis son arrivée à la tête de la Ville, la majorité municipale a présenté un solide budget qui doit permettre à Aubervilliers de se moderniser et d'**améliorer la qualité de vie** des habitants, **sans** pour autant **creuser les déficits**.

Lors du Conseil municipal du 24 mars, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, a soumis au vote des élus le budget 2022 dont les orientations avaient déjà été présentées et discutées lors du précédent conseil, le 10 février dernier.

Malgré un contexte économique encore impacté par la crise sanitaire et le variant Omicron, la majorité maintient le cap de ses engagements auprès des Albertivillariens en poursuivant son effort d'investissement, notamment en matière de sécurité (nouveau poste de Police municipale, installation de nouvelles caméras de vidéoprotection), d'éducation (rénovation et sécurisation du bâti scolaire, construction d'un nouveau groupe scolaire au fort d'Aubervilliers), de sport (construction et modernisation des infrastructures sportives) et d'aménagement urbain. Les dépenses de fonctionnement sont orientées en faveur des politiques publiques dans les domaines jugés prioritaires pour les habitants : éducation, culture, diversification des commerces, emploi, santé, logement, bien-être des seniors, etc.

UNE GESTION RESPONSABLE

Le budget prévisionnel total de la Ville d'Aubervilliers pour l'année 2022 s'établit à 182,5 millions d'euros (M€), dont 45,90 M€ au titre de l'investissement et 136,60 M€ au titre des dépenses de fonctionnement.

La réorganisation des services municipaux et une meilleure gestion des effectifs permettent d'envisager une stabilité de la masse salariale, principale composante des dépenses de fonctionnement, à 73,50 M€. « L'année dernière, nous avons subi une hausse imprévue de 900 000 € des dépenses de personnel en raison du recours à des remplaçants pour les agents touchés par la Covid d'une part, et d'un rattrapage des recrutements sur des postes laissés vacants durant la crise sanitaire d'autre part », explique José Leserre, adjoint au Maire en charge des Finances.

Les subventions et participations obligatoires, seconde composante des dépenses de fonctionnement, augmentent très légèrement (+ 1,2 %) à 36,90 M€. Parmi ces contributions, celles au Centre municipal de santé (CMS) et aux établissements publics rattachés, comme la Fabrique de santé, sont reconduites à hauteur de 3,50 M€. Les contributions obligatoires à l'établissement public territorial Plaine Commune et à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) progressent respectivement de 1,5 % et 5 %. L'ensemble de ces contributions obligatoires pèse pour 23,20 M€. Enfin, les subventions aux associations et aux structures partenaires chargées d'une mission de service public croissent de 3 % (+ 300 000 €) à 10,14 M€. Parmi elles, le Conservatoire à rayonnement régional (CRR), l'Organisation en mouvement des jeunes

d'Aubervilliers (Omja) et Aubervacances-Loisirs (AVL), qui gère les centres de loisirs élémentaires et les centres de vacances, se partagent 70 % de cette somme (7 M€). Notons cependant qu'une municipalisation des activités périscolaires et extrascolaires d'AVL, avec reprise du personnel, est en cours de discussion. Les 3,10 M€ restants sont répartis entre les autres associations subventionnées par la Ville.

CHANGER AUBERVILLIERS

Les charges à caractère général, qui constituent la troisième composante des dépenses de fonctionnement, s'élèvent à 21,90 M€. Outre les charges contraintes comme les dépenses de restauration scolaire, les fournitures ou l'énergie (électricité, gaz) fortement impactées par l'inflation, c'est sous cette ligne budgétaire que l'on trouve les dépenses liées aux politiques menées par la Ville. Cette année, un effort important est consacré à la politique culturelle avec notamment la relance d'une véritable programmation de spectacles et de concerts à L'Embarcadère. 600 000 € sont inscrits au budget 2022 pour acheter les spectacles, mettre en place une billetterie, etc. « L'Embarcadère proposera des spectacles à des tarifs préférentiels pour les Albertivillariens. L'objectif recherché n'est pas tant la rentabilité que la diversité et la régularité de la programmation. La Municipalité peut tout à fait assumer une petite perte d'exploitation. De plus, nous avons été prudents dans nos estimations de recettes », détaille José

Leserre. Le budget consacré aux autres manifestations culturelles de la ville (expositions, spectacles, etc.) a également été doublé. Pour préserver le lien avec les seniors, les trois événements annuels (la distribution des colis de Noël, le Cabaret des

seniors et la journée festive AuberRiv'âges) sont maintenus. « Très peu de communes en font autant pour leurs aînés. Nous sommes fiers de leur offrir ces événements conviviaux », se félicite José Leserre.

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des chômeurs, une mission emploi sera déployée dans les prochains mois. Sur le plan de la sécurité, l'équipement du poste de Police municipale sera complété pour accueillir de nouveaux agents. L'éducation n'est pas oubliée avec des crédits prévus pour l'ouverture de deux nouveaux centres de loisirs à l'école Malala-Yousafzaï ou la reconduction des kits de rentrée scolaire. La lutte contre l'habitat indigne, le développement des circulations douces ou encore la redynamisation des commerces constituent d'autres axes pour lesquels des dépenses seront engagées en 2022. « Malgré la hausse des charges contraintes, nous n'avons pas voulu renoncer aux mesures nécessaires pour changer Aubervilliers et pour lesquelles nous avons été élus », assure José Leserre.

Michaël Sadoun



En chiffres



182,5 millions
d'euros de budget en 2022



72 %
de hausse pour les dépenses concernant
la mise à niveau des équipements



18,70 millions
d'euros consacrés aux rénovations
des équipements sportifs (Centre
nautique Marlène Peratou, salle de
boxe Boxing Beats, stade du Docteur Pieyre)



6,15 millions
d'euros consacrés à la rénovation des écoles



600 000 €
consacrés à l'installation de nouvelles
caméras de vidéoprotection



24 mars 2022
date du vote du budget 2022

et des objectifs ambitieux



» La crèche Marguerite Le Maut va bénéficier d'une réhabilitation complète.

Pas de hausse des impôts, malgré un imposant plan d'investissement

Avec le démarrage des travaux de plusieurs équipements structurants pour la ville, l'effort d'investissement pour 2022 est considérable. Mais grâce à une gestion optimale de son budget, la Municipalité évite une augmentation des impôts.

Les dépenses d'équipement inscrites au budget prévisionnel 2022 (cf. *Les Nouvelles d'Auber* n° 54) sont en hausse de plus de 72 % par rapport à l'année dernière. La Ville prévoit en effet 45,90 M€ d'investissements. Cette augmentation spectaculaire s'explique à la fois par des investissements de 2021 qui ont pris du retard, par l'entrée en phase opérationnelle d'équipements coûteux comme les structures olympiques (gymnase Guy-Môquet et centre aquatique du Fort notamment), mais également par la volonté de la majorité de poursuivre la transformation d'Aubervilliers pour en faire une ville moderne, sûre et attractive. Ainsi, en plus des 18,70 M€ consacrés aux rénovations des enceintes sportives (dont le centre nautique Marlène-Peratou, la salle de boxe Boxing Beats, le stade du Dr Pieyre, etc.), 6,15 M€ sont consacrés au domaine scolaire et de la petite enfance (avec notamment la réhabilitation complète de la crèche Le Maut et la rénovation des écoles). Enfin, 600 000 € sont dédiés à la sécurité entre autres pour l'installation

de nouvelles caméras de vidéoprotection et l'équipement du poste de Police municipale (armement, matériel, véhicules).

TAUX D'IMPOSITION ET TARIFS MUNICIPAUX STABLES

Pour financer aussi bien ses dépenses de fonctionnement que ce plan d'investissements dynamique, la Ville compte sur les dotations versées par l'État ou la Région (41,40 M€). La dotation globale de fonctionnement augmente d'un million d'euros à 29 M€ grâce à la hausse de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) versée par l'État aux communes les plus défavorisées. La dotation forfaitaire qui dépend du nombre d'habitants est stable. À cela s'ajoutent les dotations régionales et intercommunales prélevées sur les ressources fiscales des communes les

plus riches et versées aux collectivités les plus pauvres.

Les impôts, taxes et produits des services municipaux comptent pour 107,80 M€. La taxe foncière, principale ressource municipale qui rapporte 63 M€ à la Ville, est en hausse (+ 1 M€) malgré un taux d'imposition gelé par la majorité. « Les valeurs locatives des biens immobiliers qui servent de base pour le calcul de la taxe foncière dépendent du taux d'inflation des 12 derniers mois en glissement constaté au mois de novembre. L'indice des prix à la consommation a été de 3,4 % cette année, ce qui entraîne automatiquement une hausse mécanique des impôts locaux même si nous n'augmentons pas le taux d'imposition », justifie José Leserre, adjoint au Maire en charge des Finances. Les droits de mutation sur les ventes immobilières, les recettes de stationnement ou d'infractions complètent les taxes perçues.

« L'augmentation du prix des repas scolaires payés par la Ville au Siresco ne sera pas répercutée sur les familles. »

La Ville a également décidé de ne pas augmenter le prix des services municipaux qui rapportent 9,90 M€. « Les services de la Ville sont des dépenses qui impactent essentiellement les familles, comme la cantine scolaire par exemple, et nous ne voulons pas les pénaliser dans le difficile contexte actuel », ajoute José Leserre. Ainsi, l'augmentation du

prix des repas scolaires payés par la Ville au Siresco ne sera pas répercutée sur les familles.

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

Pour financer ses investissements, la Ville constitue des dossiers de demande de subvention pour chacun de ses projets et sollicite tous les financeurs susceptibles de lui octroyer des fonds (État, Métropole, Région, Département, établissements publics, etc.). Elle a ainsi obtenu 4,80 M€ de subventions l'année dernière et 2,50 M€ de dotations de soutien à l'investissement local, un record. Cette optimisation des ressources permet à la Ville de ne pas trop accroître sa dette. La Ville aura certes besoin d'un emprunt d'équilibre de 20,50 M€ pour équilibrer le budget (justifié par l'ampleur des investissements programmés) mais celui-ci n'entame en rien la solidité financière de la Ville et ce, d'autant que dans le même temps elle rembourse 10,50 M€ de capital de son encours de dette. « La dette prévisionnelle fin 2022 est de 128 M€, peut-être moins compte tenu de la prudence de notre budget prévisionnel. La capacité de désendettement reste bonne, très en dessous du seuil d'alerte. Et tout cela sans augmenter la fiscalité. On ne peut que se féliciter d'avoir un endettement raisonné. Nous sommes confiants sur notre capacité à le réduire dans les années à venir », se félicite José Leserre.

Des permanences
sont organisées
dans ma Ville !

Sur rendez-vous au

0 809 546 000 Service gratuit
+ prix appel

Top départ pour la mutuelle municipale

Le Conseil municipal a récemment approuvé la signature d'une convention entre la ville d'Aubervilliers et la mutuelle Just. Une avancée significative dans la **lutte contre les inégalités sociales de santé** constatées sur le territoire.

Lors de la campagne des élections municipales de 2020, le Maire, Karine Franclet, proposait « 100 mesures pour changer Aubervilliers » parmi lesquelles on retrouvait la création d'une mutuelle municipale. Cette mesure est sur le point de se concrétiser avec le lancement courant avril 2022 d'une complémentaire santé accessible au plus grand nombre sur le territoire albertivillarien.

La Municipalité et ses équipes s'étaient donné pour priorité la mise en place de cette mesure. En effet, avec la quasi-totalité de son territoire classé « quartier prioritaire », Aubervilliers est l'une des villes les plus pauvres du département, et de France. Les quartiers dits « prioritaires » sont ceux où les revenus sont les plus faibles, visés par la politique de la ville afin de compenser les écarts de

niveau de vie avec le reste du territoire. D'autre part, parmi les bénéficiaires du régime général de la Sécurité sociale, la ville compte 19,6 % de bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (CSS), ex-CMU-C, et 5 % de bénéficiaires de l'Aide médicale de l'État (AME) qui sont des dispositifs d'aide de dépenses de santé destinés aux personnes à revenus faibles. Des chiffres nettement au-dessus de ceux recensés sur le département : 13,6 % de CSS et 2,4 % de l'AME. De plus, une proportion importante de la population ne bénéficie pas de couverture complémentaire (33,8 % en 2017).

ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

La mise en place de la nouvelle mutuelle communale va permettre d'améliorer cette situation. Elle a pour objectif de

développer les offres pour répondre aux besoins des différents publics, de favoriser l'accès aux droits des adhérents avec des permanences de proximité, de diminuer le montant des cotisations, de supprimer/diminuer les frais de gestion grâce un contrat collectif et de limiter les démarches des habitants face à un nombre important de mutuelles et d'offres. « Le dispositif s'adressera aux Albertivillariens, aux salariés travaillant sur le territoire communal ou encore à toute personne y ayant son activité sans condition d'âge, d'état de santé, de niveau de revenus ou de secteur d'activité », explique Véronique Dauvergne, adjointe au Maire en charge de la Santé. En clair, le dispositif couvrira les étudiants, la population jeune en difficulté d'insertion, les fonctionnaires, les salariés du



Trois questions à **Véronique Dauvergne**, adjointe au Maire en charge de la **Santé**, de l'**Hygiène** et de la **Salubrité**.

Pour quelle(s) raison(s) la Municipalité a choisi de travailler avec la mutuelle Just ?

Deux mutuelles ont répondu à l'appel à projet. L'offre proposée par Just nous a semblé un peu plus qualitative grâce à son expertise avec des villes qui présentent les mêmes caractéristiques qu'Aubervilliers, de grandes villes avec un nombre important de personnes ne bénéficiant pas de complémentaire santé.

Pourquoi ce dispositif est-il si important pour la ville ?

Un de nos objectifs est de redonner du pouvoir d'achat aux habitants, notamment les jeunes et les retraités qui doivent souscrire une nouvelle mutuelle avec une couverture adaptée qui peut générer un coût d'adhésion plus important. On souhaitait aussi donner la possibilité aux artisans de bénéficier d'une mutuelle employeur à un tarif avantageux. Grâce à ce dispositif, nous espérons réduire le pourcentage important de la population qui ne bénéficie pas de couverture complémentaire [NDLR 33,8 % en 2017].

Comment faire pour accéder à l'offre de la mutuelle ?

C'est très simple, il suffit de prendre rendez-vous avec un conseiller qui reçoit lors des permanences assurées sur la ville au Centre municipal de santé, au club senior Edouard Finck et à la Maison pour Tous Henri Roser ou de vous rendre sur le site Internet de la mutuelle Just.

secteur privé, les commerçants, les artisans, les professionnels du secteur libéral, les personnes ayant perdu leur emploi, les chômeurs de longue durée ainsi que les jeunes retraités et les personnes âgées. Pour en bénéficier, il faudra simplement fournir auprès de l'organisme mutualiste un justificatif de domicile ou de travail.

DES TARIFS ADAPTÉS À LA SITUATION ET AUX REVENUS DES ADHÉRENTS

Grâce à ce partenariat avec la mutuelle Just, les adhérents bénéficieront de tarifs préférentiels adaptés en fonction de la situation et des revenus. « L'organisme proposera des garanties concernant les soins médicaux courants, le dentaire, l'optique, l'auditif, les pratiques de soins non conventionnelles (dont l'ostéopathie), la

psychologie, la psychiatrie, la kinésithérapie, la diététique, l'orthodontie, la parodontie, l'hospitalisation et le remboursement des appareillages orthopédiques pour les personnes en situation de handicap », précise Véronique Dauvergne.

Le suivi du dispositif sera assuré par un comité composé des différents services de la Ville (Santé publique, Actions sociales) et d'un représentant de l'organisme. Il se réunira au moins une fois par an et se portera garant du respect des engagements de chaque partie. Il veillera également au suivi du déroulement du projet, à son évaluation régulière et aux évolutions possibles.

Quentin Yao Hoquante

PLANNING DES PERMANENCES DE LA MUTUELLE JUST DU 11 AVRIL AU 1^{ER} JUILLET SUR RENDEZ-VOUS AU 0 809 546 000

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

5 rue du Docteur Pesqué (bât. D)
Du lundi au mercredi, de 9 h 15 à 13 h
et de 14 h à 18 h

Les 11, 12, 13, 25, 26 et 27 avril

Les 9, 10, 11, 23, 24, 25, 30 et 31 mai

Les 13, 14, 15, 27, 28 et 29 juin

MAISON POUR TOUS HENRI ROSER

38 rue Gaëtan Lamy
Le vendredi, de 9 h 15 à 12 h 30

Les 15 et 29 avril

Le 13 mai

Les 3 et 17 juin

Le 1^{er} juillet

CLUB SENIOR EDOUARD FINCK

7 allée Henri Matisse

Le vendredi, de 14 h à 17 h

Les 15 et 29 avril

Le 13 mai

Les 3 et 17 juin

Le 1^{er} juillet

Une prise en charge médico-sociale

À travers ses politiques de santé publique, la Municipalité multiplie les actions afin de **rendre accessibles** au plus grand nombre **les droits de santé** sur son territoire.

Créée en 1998 par la Loi de lutte contre les exclusions, la permanence d'accès aux soins de santé (Pass) est un dispositif qui permet à des personnes sans couverture sociale de bénéficier d'une prise en charge gratuite des consultations de médecine générale et des examens de laboratoire. La Pass accompagne également ces personnes vers un accès aux droits de santé en les intégrant dans un circuit les aidant à obtenir la Complémentaire santé solidaire (CSS) ou l'Aide médicale de l'État (AME). « La Ville avance tous les frais médicaux qui seront remboursés lorsque le patient retrouvera ses droits. Dans certains cas, lorsqu'une personne n'obtient pas d'accord d'ouverture de ses droits, elle se substitue pour payer les soins réalisés. Cela est rendu possible grâce à une subvention de l'Agence régionale de santé (ARS) qui permet de financer les coûts du dispositif », explique Véronique Dauvergne, adjointe au Maire en charge de la Santé.

Lancé en 2018 à Aubervilliers, ce dispositif est vital pour le territoire albertivillarien car la ville présente une situation très particulière d'accès aux droits de santé. En effet, plus de 10 000 Albertivillariens ne bénéficient pas des droits auxquels ils peuvent prétendre comme la Complémentaire santé solidaire ou l'Aide médicale de l'État qui sont des dispositifs d'aides de dépenses de santé destinés aux personnes ayant de faibles revenus.

La situation est préoccupante mais des solutions existent et la Pass en fait partie.

Elle a pour objectif de faciliter l'accès aux soins en même temps que l'accès aux droits.

Elle permet de répondre à l'urgence d'une situation tout en inscrivant le patient dans un processus administratif d'ouverture de droits de santé. Le dispositif permet aussi de réduire les risques de renoncement aux soins, d'aggravation de l'état de santé d'un patient et de la situation économique en prenant en charge les coûts d'achat de traitements ou les coûts liés à la réalisation d'examens.

1 384 PERSONNES EN DIFFICULTÉ ONT ÉTÉ REÇUES EN 2021

En 2021, les trois lieux de permanences du dispositif de la Pass, situés au Centre municipal de santé, à la Fabrique de santé et à l'espace famille Berty-Albrecht, ont reçu 1 384 personnes dans le besoin. Plus de 1 000 personnes d'entre elles ont pu bénéficier d'accord d'ouverture de droits de santé et près de 250 ont reçu des soins ambulatoires. Les permanences sont ouvertes à la fois aux personnes sans droits qui souhaitent bénéficier de la Pass mais aussi aux administrés non concernés par la Pass qui souhaitent avoir un accompagnement dans leur accès aux droits santé.

Q. Y. H.

» Centre municipal de santé
5 rue du Docteur Pesqué.
Tél. : 01.48.11.21.90

La démarche quartier, cœur battant de la démocratie participative à Aubervilliers

Aubervilliers s'est engagée dès 1997 dans la démocratie participative avec la mise en place de la démarche quartier, un dispositif qui permet aux habitants de **participer aux choix publics** qui touchent leur cadre de vie et de **s'investir dans le développement local de leur quartier.**

Si Aubervilliers fut précurseur en matière de démocratie de proximité, la possibilité de donner la parole aux citoyens et de les associer à la gestion municipale via des conseils de quartier est une obligation légale pour toutes les communes de plus de 80 000 habitants depuis 2002. Le dispositif mis en place par la Ville a fait ses preuves et a permis au fil des années de consulter la population sur de nombreux projets d'aménagement urbain et de maintenir un lien social fort entre les habitants, les acteurs associatifs, les élus et les services municipaux.

La démarche quartier s'appuie sur un découpage de la ville en huit secteurs. Chacun d'eux est doté d'une équipe de quartier composée d'habitants volontaires, de deux élus référents et d'un chargé de mission du développement local. Enfin, une salle de quartier permet de tenir des permanences associatives, de délivrer des informations et d'accueillir les équipes de quartier.

CITOYENS VOLONTAIRES ET ENGAGÉS

Les Aubervillariens qui désirent s'impliquer dans la vie de leur quartier n'ont jamais été aussi nombreux. Depuis le renouvellement des équipes de quartier en janvier 2021, près de 400 personnes avec des profils très variés (actifs, retraités, sans emploi, etc.) se sont inscrites à cette démarche collective. Elles s'engagent pour trois ans à suivre les projets, à participer autant que possible aux débats, aux réunions et à proposer des idées pour améliorer la vie du quartier. Les volontaires n'ont aucune obligation puisqu'ils ne sont pas élus. Il s'agit d'un engagement moral à être acteur de son quartier car ces « ambassadeurs » y vivent et le

connaissent mieux que quiconque. Ils permettent aux élus d'orienter leurs décisions lorsqu'ils échantent avec eux. Les équipes de quartier se réunissent environ une fois par mois à leur initiative. Elles définissent entre autres l'ordre du jour des conseils de quartier et elles fonctionnent de manière autonome. Certaines équipes montent des commissions sur une thématique particulière, établissent des diagnostics, recensent les dysfonctionnements et les problèmes rencontrés par les habitants du quartier ou rédigent des rapports et des synthèses qu'ils transmettent aux élus.

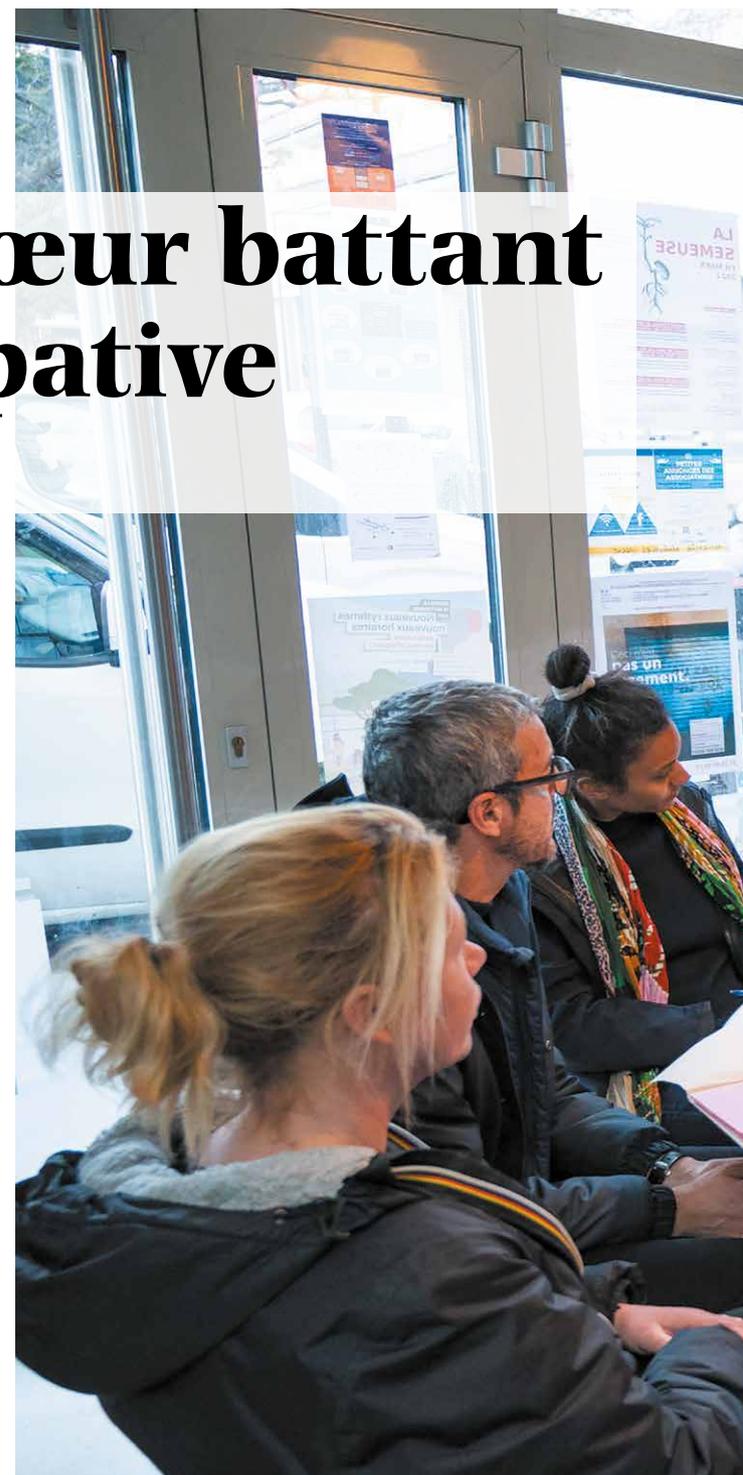
DES ÉLUS RÉFÉRENTS

Chaque quartier dispose de deux élus référents (adjoints au Maire ou conseillers municipaux) chapeautés par Miguel Monteiro, adjoint au Maire à la Citoyenneté et à la Démocratie locale. La loi permet aux communes qui disposent de conseils de quartier d'obtenir 10 % d'adjoints au Maire supplémentaires pour assumer ce rôle. Les élus représentent la Ville au sein de l'équipe de quartier. Ils expliquent les choix politiques de la Municipalité, donnent des informations sur les projets en cours ou à venir, notamment en matière d'aménagement, et sont à l'écoute des habitants. Les élus font le lien entre la Municipalité et les citoyens. Leur présence au sein des équipes de quartier leur permet de garder un lien direct et régulier avec la population, de bien comprendre la vie et la richesse du quartier et d'être au fait des projets proposés. Les échanges avec les habitants permettent également de désamorcer les conflits.

INFORMATION ET CONCERTATION

Si la présence des membres de l'équipe de quartier à la réunion publique mensuelle est vivement conseillée, elle n'est pas obligatoire. Les habitants viennent en fonction de leurs intérêts, de leur emploi du temps. On a toujours dans chaque quartier un noyau dur de 15 à 20 personnes présentes à chaque conseil de quartier. Les sujets de discussion sont libres mais tournent autour de trois grands axes : l'aménagement urbain qui reste le domaine central qui intéresse le plus les habitants, le cadre de vie (sécurité, propreté, espaces verts, voirie, etc.) et le lien social avec l'organisation d'événements, de fêtes ou de repas de quartier. Les élus référents du quartier sont évidemment toujours présents pour échanger avec les habitants, les informer des projets mais aussi les écouter

« Les chargés de mission sont des relais pour la population des différents quartiers. »



et débattre avec eux pour ensuite faire remonter leurs inquiétudes ou leurs propositions auprès du Conseil municipal. Ils peuvent convier au conseil de quartier un technicien ou un responsable d'un service municipal en charge d'un domaine spécifique, éventuellement accompagné d'un élu de tutelle pour donner des informations sur un projet qui nécessite un éclairage technique. Il en ressort parfois des décisions opérationnelles applicables immédiatement (par exemple en matière de propreté ou de sécurité). *« La concertation et l'information sont les deux principales fonctions du conseil de quartier. Les membres de l'équipe de quartier obtiennent toujours a minima une réponse aux questions qu'ils posent »*, assure Miguel Monteiro, adjoint au Maire en charge de la Citoyenneté et de la Démocratie locale. Certains sujets sont très locaux. D'autres

concernent la ville dans son ensemble, comme l'aménagement du canal ou les travaux de la ligne 15 du métro. Les chargés de mission peuvent alors organiser des réunions interquartiers et inviter des intervenants extérieurs (comme la Société du Grand Paris ou la RATP par exemple).



» Réunion du quartier Paul Bert, le 31 mars dernier, en présence de Dominique Dandrieux, adjoint au Maire en charge du Commerce et de l'Artisanat, d'habitants et du chargé de mission du développement local.

Le chargé de mission du développement local est le chef d'orchestre de ce dispositif de démocratie de proximité. Il fait vivre l'équipe de quartier en restant en lien permanent avec les habitants qui la composent en leur envoyant le maximum d'informations en amont des réunions qu'il anime et dont il rédige le compte rendu. *« Les chargés de mission sont des relais pour la population des différents quartiers. Leurs coordonnées sont publiques et beaucoup de gens les sollicitent, y compris pour des problèmes individuels. S'il s'agit d'un problème commun à plusieurs habitants, il peut organiser une réunion avec le service municipal adéquat. Leur rôle est de recevoir, d'écouter, de discuter et d'orienter les habitants »*, souligne Miguel Monteiro.

UNE COORDINATION ESSENTIELLE ENTRE LES HABITANTS ET LES SERVICES MUNICIPAUX

Le chargé de mission développement local est une interface essentielle entre les habitants et les services municipaux. Il recense les besoins et fait remonter aux élus les problèmes qu'il identifie sur le terrain. C'est également lui, aidé des agents de proximité, qui assure les permanences des salles de quartier et qui organise la coordination avec le réseau de partenaires associatifs et institutionnels du quartier pour monter des projets, organiser des fêtes de quartier et mettre en œuvre les

initiatives associatives financées par le contrat de ville. Ils ont donc un rôle central.

DES OUTILS AU SERVICE DES HABITANTS

Pour les aider dans leur tâche, les équipes de quartier et les chargés de mission du développement local disposent d'outils indispensables à l'accomplissement de leur rôle citoyen : les salles de quartier. Cet équipement de proximité est un espace d'accueil, d'information, d'orientation et de convivialité très prisé des Albertivillariens. Également appelé « boutique de quartier », ce local offre aux habitants de chaque quartier une structure relais des services de la Ville à proximité de chez eux. C'est aussi un lieu de vie pour de nombreuses associations qui bénéficient de créneaux pour proposer aux habitants des activités manuelles, de l'aide aux devoirs ou des cours de français ou d'anglais entre autres. Les salles de quartier proposent également des permanences d'accès au droit, des rendez-vous avec des assistantes sociales, des écrivains publics, des services d'aides divers, etc. *« Les salles de quartier ne sont pas seulement un centre de ressources et d'informations sur le quartier. Elles jouent aussi un rôle de lien social. Les habitants qui se sentent seuls viennent parler à l'agent de proximité ou au chargé de mission, partager un moment de convivialité, boire un café. C'est un lieu ouvert de*

partage intergénérationnel et interculturel », atteste la responsable du service Démocratie participative et Développement local.

UNE NOUVELLE PLATEFORME D'ÉCHANGES POUR FAVORISER LA DÉMOCRATIE CITOYENNE

Cependant, malgré la souplesse de ce dispositif citoyen, certains habitants ne peuvent pas s'investir ou participer à la vie de leur quartier en raison de contraintes personnelles. Lorsque l'on travaille en journée, on n'a pas toujours la possibilité ou l'envie de se rendre à un conseil de quartier. Pour faire participer un maximum de gens à la vie de leur quartier, la direction de la Citoyenneté proposera d'ici à la fin du printemps une plateforme citoyenne. Ce site Internet se veut un nouvel outil démocratique moderne qui sera à la fois un espace d'expression et une boîte à idées. Chaque habitant aura un espace dédié avec un identifiant et un mot de passe pour participer aux consultations qui y seront proposées. En complément des conseils de quartier, la plateforme citoyenne sera aussi, pour les élus, un véritable outil d'aide à la décision.

Michaël Sadoun

« La démocratie locale est un outil essentiel pour guider l'action municipale »

Depuis qu'il a en charge la délégation à la **Citoyenneté** et à la **Démocratie locale**, l'adjoint au Maire **Miguel Monteiro** a lancé plusieurs chantiers pour redynamiser la démocratie participative.

Miguel Monteiro, on dit souvent que les habitants des villes qui connaissent des difficultés se désintéressent de la politique locale. Qu'en est-il à Aubervilliers ?

Aubervilliers a été précurseur en matière de démocratie de proximité, avec un service de la Ville dédié à la démocratie locale particulièrement actif. La « démarche quartier » a été mise en place progressivement avant même la loi de 2012 qui l'a rendue obligatoire pour toutes les communes de plus de 80 000 habitants. Elle a vraiment permis de créer du lien social au-delà de la simple concertation des habitants sur les différents projets urbains ou de développement local qui impactent leur cadre de vie. L'année dernière, nous avons fait un appel au volontariat des habitants qui souhaitaient s'investir dans la vie locale pour renouveler les équipes des huit quartiers dont les rangs se clairsemaient après les interruptions liées à la crise sanitaire. Plus de 300 personnes ont répondu à l'appel et ont adhéré à la charte qui définit le cadre et les objectifs de ces échanges réguliers entre les habitants et les élus. C'est énorme ! Cet engouement, au-delà des sensibilités politiques de chacun, démontre une vraie volonté des Aubervilliersiens d'être associés aux décisions municipales, de faire bouger les choses.

Quelles difficultés rencontrez-vous pour intensifier ce dialogue entre les habitants et la Municipalité ?

Je vis à Aubervilliers depuis 2013. Je faisais partie de l'équipe de quartier du Landy. Je connaissais donc déjà la démarche quartier, ses avantages et ses difficultés. Mon expérience personnelle

m'a permis de réfléchir aux moyens de faire adhérer une plus grande partie de la population à ce dispositif. Nous avons besoin des propositions des habitants, de leurs remarques pour faire vivre les quartiers, surtout dans une ville comme la nôtre. Les projets à venir sont nombreux et recueillir l'avis des habitants est primordial. La démocratie locale est un baromètre essentiel pour guider l'action municipale. La plus grande difficulté est de fidéliser les gens. Pour cela, nous devons rendre ces rendez-vous démocratiques utiles et vivants. Les réunions dans les boutiques de quartier doivent être régulières. Les élus référents et les chargés de mission de chaque quartier jouent un rôle essentiel pour les animer et faire remonter les problèmes que rencontrent les habitants par rapport à leur cadre de vie, à l'espace public, aux parcs et jardins, à la voirie, à la propreté, à la sécurité, à l'aménagement urbain, etc.

Pour cela, vous comptez également sur un nouvel outil, la plateforme citoyenne. De quoi s'agit-il ?

Si nous voulons avoir une vraie concertation sur les projets urbains à long terme, nous avons besoin d'un outil qui nous permette de toucher des publics éloignés de la démarche quartier, soit parce qu'ils n'ont pas le temps, la motivation ou la possibilité de s'investir à cause de leur travail ou de leur vie de famille par exemple.

De plus, les citoyens sont demandeurs d'informations et de transparence sur les projets menés par la Ville. La plateforme citoyenne permettra de répondre à ces objectifs en complément de la démarche quartier. Cet espace numérique sera lancé dans les prochaines semaines. Il sera individualisé par un identifiant personnel et un code d'accès qui permettra à chaque habitant de voter, de s'informer et de s'exprimer sur les divers projets qui concernent son quartier. C'est un outil qui a fait ses preuves dans d'autres communes et que j'ai souhaité pour Aubervilliers dès mon arrivée à la tête de cette délégation. Pour beaucoup, se connecter à une plateforme est plus simple que de se rendre à un conseil de quartier ou à une réunion publique sur un projet. L'intérêt de ce type d'outil c'est d'objectiver les réponses et de confirmer ou d'infirmier un ressenti que l'on peut avoir lors d'une réunion de quartier par exemple, afin de savoir s'il est généralisé ou pas.

Quels sont vos projets en matière de démocratie participative pour



» « Nous avons besoin des propositions des habitants, de leurs remarques pour faire vivre les quartiers », Miguel Monteiro.

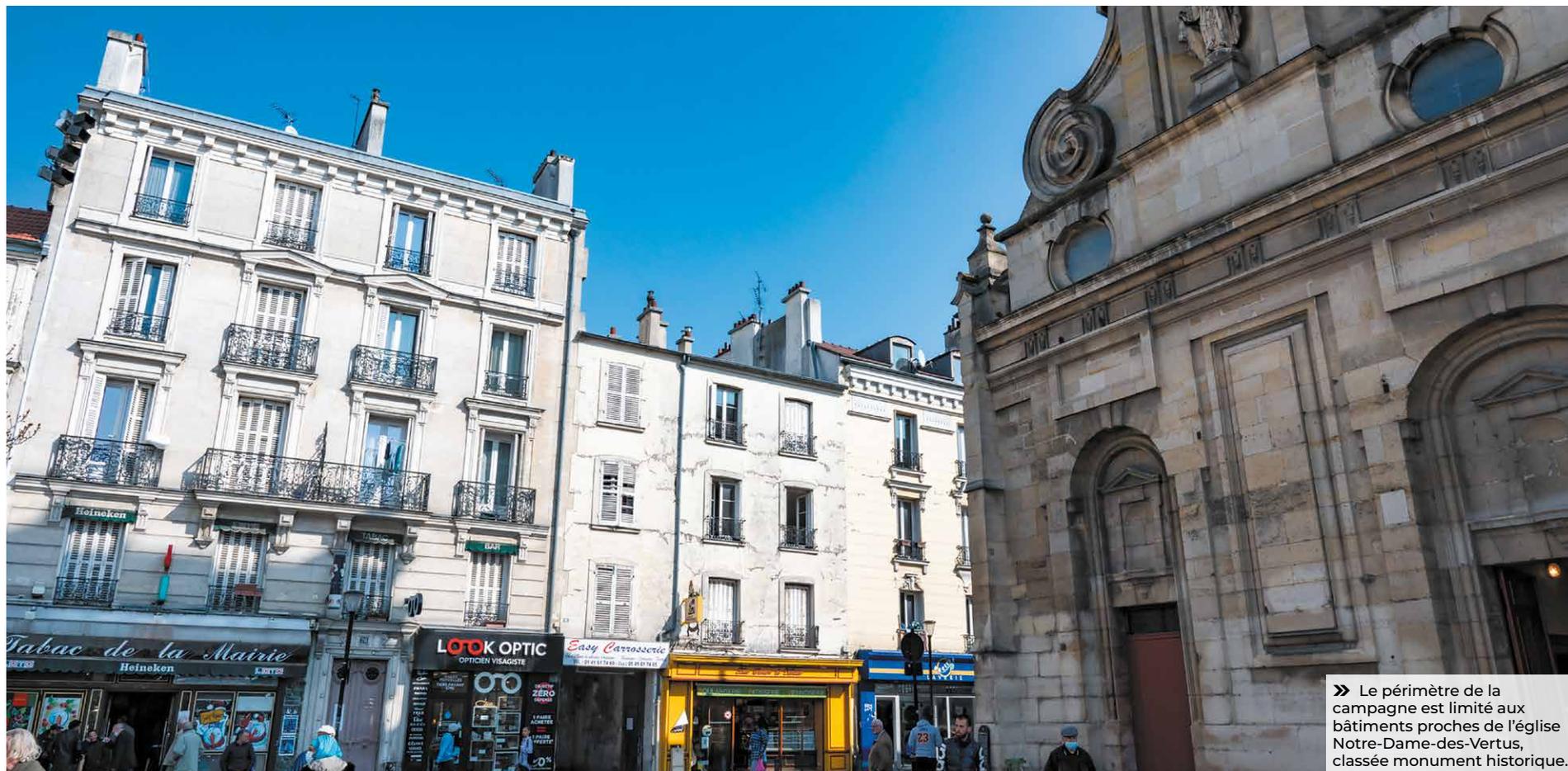
les quatre années de mandature à venir ?

Nous allons faire un bilan d'étape de ces deux premières années d'actions avec les élus et les chargés de mission de chaque quartier pour voir ce qui a marché, ce qui a moins marché et ce que nous pouvons optimiser. Nous allons également être attentifs aux premiers retours du déploiement de la plateforme citoyenne. Au niveau des conseils de quartiers, certains élus ont organisé des réunions thématiques en faisant venir les services de la ville correspondants. Les élus sont là pour porter le message politique. Mais ce sont les services administratifs de la Ville

ou de Plaine Commune qui mettent en œuvre les projets et donc qui maîtrisent le mieux les sujets. Nous voulons généraliser cette pratique dans tous les quartiers en faisant participer des techniciens spécialisés ou les directeurs des différents services concernés par tel ou tel projet. Nous espérons qu'en améliorant l'information, la transparence et la participation grâce à ces différents outils complémentaires, nous parviendrons à la fois à rapprocher les gens entre eux et à les intéresser à la vie de la commune.

Propos recueillis par **Michaël Sadoun**

Campagne de ravalement de façades en centre-ville



» Le périmètre de la campagne est limité aux bâtiments proches de l'église Notre-Dame-des-Vertus, classée monument historique.

Dans l'optique de **valoriser le patrimoine** immobilier du centre-ville **ancien** et d'améliorer la qualité de vie des Aubervillariens, la Municipalité va prochainement lancer une campagne de ravalement des façades.

Le centre-ville d'Aubervilliers dispose d'un patrimoine architectural important composé majoritairement d'immeubles privés anciens. La préservation de ce patrimoine, mais aussi plus généralement l'amélioration du cadre de vie demandent un entretien régulier des immeubles par les propriétaires. C'est pour cette raison que la Ville souhaite les accompagner et leur permettre d'entretenir leur bien en instaurant une subvention municipale pour ravalement.

Le dispositif de ravalement de façades s'inscrit directement dans la politique de lutte contre l'habitat indigne. Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants du quartier du centre-ville tout en revalorisant le patrimoine immobilier de la ville. La campagne de rénovation concerne les immeubles d'habitation du parc privé dont le dernier ravalement date de 10 ans ou plus. Cependant, elle ne prend pas en compte les immeubles en voie d'expropriation, voués à la démolition, frappés d'un arrêté d'insalubrité irrémédiable et les immeubles propriétés

des bailleurs sociaux. « Pour le lancement du dispositif, durant les années 2022 et 2023, le périmètre est limité à la proximité de l'église Notre-Dame-des-Vertus, classée monument historique, secteur représentant un fort enjeu patrimonial. Vingt-sept bâtiments sont concernés par la campagne de remise en état des façades », précise la Municipalité.

Le dispositif prévoit différents travaux qualitatifs et durables : la mise en peinture des menuiseries, des volets, des corniches et des boiseries, la restauration des menuiseries bois à l'ancienne, la dépose d'un nouvel enduit pour le bâti contemporain, un travail complet sur les immeubles en pierre et le nettoyage de façades. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (fourniture et main-d'œuvre) régulièrement inscrits, soit au registre du commerce, soit au répertoire des métiers, et

dûment assurés en responsabilité civile et professionnelle.

LA VILLE PROPOSE SON AIDE FINANCIÈRE

Pour la réalisation de ces travaux, tout propriétaire ou copropriétaire (personne physique ou morale [syndicat de copropriétaire, société civile immobilière, etc.] d'un immeuble situé dans le périmètre de l'opération peut bénéficier d'une aide financière si elle répond aux conditions d'octroi. « Le dispositif d'aide ne concerne que les travaux de ravalement à réaliser, et non des travaux déjà engagés ou exécutés. Aucune subvention ne pourra être accordée pour des travaux réalisés ou en cours à la date de dépôt de la demande de subvention », précise la Municipalité. Les propriétaires ou copropriétaires ayant déjà obtenu une autorisation d'urbanisme, mais dont les travaux ne sont pas encore engagés, peuvent tout de même effectuer une demande d'aide financière.

Pour bénéficier de cette aide, il faut compléter un dossier de demande de subvention et l'adresser au service communal d'Hygiène et de Santé en mairie au plus tard le 30 avril 2022. Les dossiers doivent être déposés avant le démarrage des travaux par les demandeurs ou leurs représentants. Tout dossier incomplet fera l'objet

d'une demande de pièces complémentaires. Les demandeurs disposent d'un délai d'un mois pour fournir la totalité des pièces complémentaires. « Passé ce délai, explique la Municipalité, si le dossier n'a pas été complété ou si la totalité des pièces n'a pas été fournie, le demandeur sera informé par courrier du classement sans suite de sa demande. Seuls les dossiers complets seront étudiés par la commission d'attribution. » Le dispositif permet le versement d'une subvention équivalente à 10 % du montant hors taxe du coût global et exhaustif des travaux éligibles, dans la limite d'un plafond de subvention de 10 000 € par unité foncière. Le bénéficiaire dispose d'un délai d'un an à compter de la date de notification de l'attribution de l'aide pour réaliser les travaux. À l'issue du délai fixé par l'injonction municipale, la Ville se réserve le droit d'effectuer les ravalements aux frais des copropriétaires qui perdront de ce fait la possibilité d'obtenir une aide financière par la Municipalité. Il est nécessaire que chacun fasse l'effort concernant son patrimoine qui doit être entretenu pour l'intérêt commun.

Quentin Yao Hoquante

» Demande d'aide financière jusqu'au 30 avril 2022

Service d'Hygiène et de Santé
31-33 rue de la Commune de Paris
93300 Aubervilliers

« Vingt-sept bâtiments sont concernés par la campagne de remise en état des façades. »



» On se bouge pour l'égalité

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, de nombreux Albertivillariens ont participé, mardi 8 mars, à une course pour l'égalité. Le Maire, Karine Franclet, et Romane Chopart, vice-championne de France de boxe anglaise et marraine de l'événement, ont donné le départ de la course en présence d'élus.



© Emilie Hautier

» Elles font Aubervilliers

Dans le cadre du mois pour l'égalité Femmes-Hommes, Karine Franclet a inauguré, mardi 8 mars en l'Hôtel de Ville, une exposition de photographies dédiées aux agents de la Ville.



© Emilie Hautier

» Inauguration de la fresque du foyer La Main Tendue

Mardi 8 mars, Karine Franclet, accompagnée de Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire à l'Égalité Femmes-Hommes, et de Marie-Pascale Remy, 6^e adjointe au Maire, a inauguré une fresque des artistes Rouge et Pollen KH réalisée avec l'association L'Ecluse 4 Chemins.



» Parlons de nos clichés tous ensemble

Le service Jeunesse de la Ville a organisé, jeudi 10 mars à L'Embarcadère, une rencontre débat entre témoignages personnels et lutte contre les préjugés. Le Maire, Karine Franclet, a participé aux échanges avec Dominique Sopo, président de SOS Racisme, l'UEJF (Union des Étudiants juifs de France) et l'association Jalons pour la paix.



© Emilie Hautier

» Les combats d'une effrontée

Mercredi 9 mars, L'Embarcadère a présenté, devant une salle comble, une pièce de théâtre dans laquelle l'actrice Cristiana Reali faisait revivre Simone Veil.



© Lou Anna Ralite



» Cabaret des Seniors

Lundi 14 mars, le Maire Karine Franclet et Marie-Pascale Remy, adjointe au Maire en charge des Seniors, ont assisté au Cabaret des Seniors. Au programme de cet événement festif qui s'est déroulé sur quatre jours : spectacle, piste de danse et collation...



» Chez Régine

Vendredi 11 mars, de nombreux Albertivillariens et élus étaient présents à l'inauguration de Chez Régine, nouveau tiers-lieu culturel et résidence d'artistes, qui s'étend sur 800 m², fondé par le collectif L'Ecluse, association qui promeut l'art urbain sur tout le territoire.



» Inauguration du dojo du lycée Jean-Pierre Timbaud

Mardi 15 mars, le Maire a inauguré en présence d'élus et du directeur du lycée, Philippe Berthelot, le dojo dont la rénovation a été réalisée avec le concours de l'équipe enseignante et des lycéens qui l'utilisent pour des cours de karaté et de kung-fu.



© Emilie Hautier

» **Bach 3.0**

Mardi 15 mars à L'Embarcadère, les élèves compositeurs, pianistes, choristes et danseurs ont présenté une expérience sonore et visuelle, laissant libre cours à l'imagination et aux

sensations des spectateurs, entre la musique de Bach et les créations de pièces mixtes par la classe de composition électroacoustique.



» **Réunion publique sur le budget participatif**
Jeudi 17 mars, au collège Jean Moulin, le Département de Seine-Saint-Denis a organisé une réunion publique en présence du Maire Karine Franclet.



» **Exposition Infinités Plurielles**

Mardi 8 mars, l'exposition Infinités Plurielles a été inaugurée au Campus Condorcet dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, en présence de Jean-François Balaudé, Président du Campus Condorcet, de Ling Lenzi, 2^e adjointe au Maire et de la photographe Marie-Hélène Le Ny.



» **Les Albertvillariens solidaires avec l'Ukraine**

Jeudi 31 mars, Karine Franclet a pu apprécier la générosité des habitants à travers leurs dons, en présence de membres de l'association Alteralia, pour les réfugiés ukrainiens. 10 m³ ont été récoltés en une semaine au Campus Condorcet et à l'Hôtel de Ville et acheminés en Roumanie.



© Johann S.

» **Commemoration du 19 mars**

Samedi 19 mars, le Maire Karine Franclet, Samuel Martin, adjoint au Maire en charge des Anciens Combattants, de nombreux élus et représentants de la Fnaca ont participé à la

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, place du 19-Mars-1962, au cimetière et à l'Hôtel de Ville.



» **Forum des métiers**

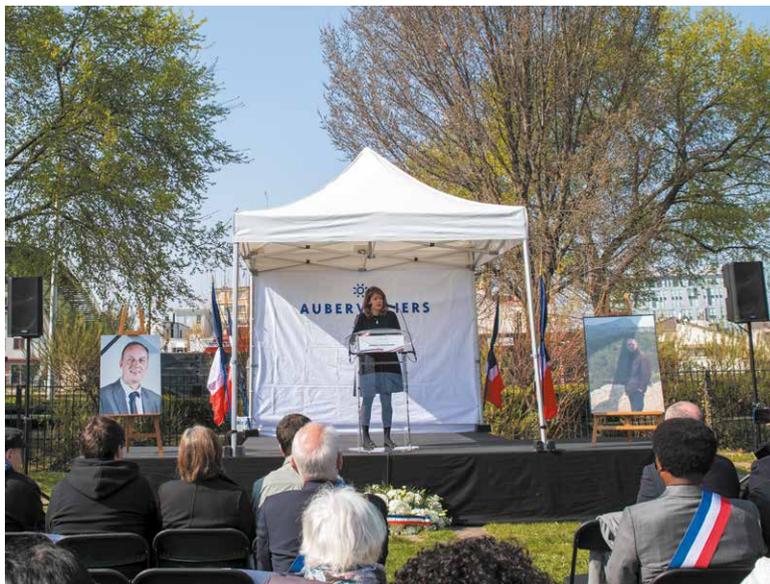
Un forum des métiers s'est tenu, mardi 22 mars à L'Embarcadère, en présence de Karine Franclet. Les élèves présents ont pu obtenir une réponse à leurs interrogations à propos de leur orientation. La mobilisation d'entreprises et de structures (Police municipale, l'Armée de terre...) leur ont également offert un aperçu de nombreux secteurs et métiers.



© Fatima Jellaoui

» **Manifestation anti-crack Porte de la Villette**

Le Maire Karine Franclet et des élus étaient, samedi 26 mars, aux côtés des riverains et des commerçants. Ensemble, ils ont réitéré la nécessité de renforcer les effectifs de police pour garantir la sécurité des habitants du quartier et d'une prise en charge médicale, sanitaire et sociale des usagers de crack.



© Fatima Jellaoui

» **Hommage à Pascal Beaudet**

Samedi 26 mars au parc Eli Lotar, la Municipalité, des élus et de nombreux Albertvillariens ont honoré la mémoire de Pascal Beaudet, ancien Maire d'Aubervilliers. Des discours et des musiques appréciées par cette personnalité marquante ont accompagné cette cérémonie sobre et émouvante.

Auber inclusion tour fait escale place de la Mairie



Le prochain Auber Inclusion Tour, organisé par la Mission locale avec une vingtaine de partenaires, aura lieu mardi 26 avril. Ce rendez-vous sera l'occasion de proposer un **accompagnement** et des **pistes concrètes** aux jeunes qui connaissent des difficultés dans leur parcours.

Vous êtes âgé de 16 à 25 ans et pensez, peut-être, que la Mission locale ne peut pas vous aider dans votre projet ? Pis, que les démarches en général ne mènent à rien ? Détrompez-vous ! Cette structure dédiée à l'emploi et l'insertion des jeunes a plus d'une solution dans son sac et entend à nouveau le prouver, mardi 26 avril, lors du prochain Auber Inclusion Tour qu'elle organise. Chaque dernier mardi du mois, en un lieu de la ville, des acteurs de l'emploi et la formation vont à la rencontre des jeunes pour les aider à construire, et faire avancer, leur projet professionnel.

Là, les 16-25 ans pourront commencer un accompagnement avec un conseiller de la Mission locale. « Il y a des jeunes ni en emploi, ni en formation qui ne s'adressent pas à nous. L'idée est de nous faire connaître auprès d'eux

et de leur proposer un parcours », explique Jean-François Eloidin, directeur de la Mission locale. Il l'assure : « Quand un jeune est suivi chez nous et qu'il s'accroche, on y arrive quasiment toujours. » En 2021, 1 220 inscrits ont accédé à un emploi ou une formation. Et, pour le prouver, la Mission locale diffuse chaque lundi sur ses réseaux sociaux, sous le hashtag Lundimotivation, le témoignage vidéo d'un « jeune d'Auber ».

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE, FORMATIONS FINANCÉES...

« La solution n'est pas forcément rapide, mais nous avons des opportunités concrètes à proposer », martèle l'équipe. Lesquelles ? D'abord, le Contrat d'engagement jeune (CEJ) de l'État (ex-Garantie jeunes) : un programme d'un an avec formations, stages, mission d'utilité locale et phases de recherche d'emploi pendant lequel le jeune reçoit une allocation mensuelle de 500 euros ; ensuite, des formations pouvant être financées à 100 % sur des secteurs qui recrutent ; des aides ciblées pour financer une formation mais aussi un titre de transport, un permis de conduire ou encore de l'équipement ; enfin, des offres de formations et d'emploi en alternance.

L'Auber Inclusion Tour implique une vingtaine d'autres partenaires : structures pour l'emploi ou le service civique (Pôle Emploi, Unis Cité...), associations dédiées aux initiatives des jeunes, entreprises qui recrutent, écoles de la deuxième chance... « En un après-midi, un jeune a l'opportunité de rencontrer 4 ou 5 personnes clés pour identifier des actions qui pourront le faire avancer », résume Jean-François Eloidin. Rendez-vous le 26 avril !

AUBER INCLUSION TOUR

Mardi 26 avril de 15h à 18h
Place de la Mairie

En présence de :
E2C • EPIDE • Pôle Emploi • Mission locale • Maison de l'emploi
Services jeunesse et santé de la ville • Simplon • JD Sport • Habilitec • Unis Cité
Sport dans la ville • Moulinot • Humando • Groupement de créateurs • ADIE • CFA Stephenson

Vous êtes à la recherche d'une formation,
d'un emploi ou d'un service civique ?
Vous souhaitez créer votre entreprise ?

N'hésitez pas à venir nombreux !

+ d'infos sur www.missionlocale-aubervilliers.org



« Une aide pour mon projet d'entreprise »

Durant l'Auber Inclusion Tour, j'ai rencontré la Mission locale. Elle s'est mobilisée pour donner de la visibilité à mon entreprise via ses réseaux sociaux. Mon projet est de créer un large réseau de particuliers, associations et commerces pour donner les excédents de nourriture à ceux qui en ont besoin plutôt que de les jeter. J'ai commencé dans ma résidence, à Danielle-Casanova ! Aujourd'hui, une application mobile est en cours de réalisation.

Sarah Boushaba, 26 ans, fondatrice de Shareat



« Nous proposons un internat pour trouver une formation ou un emploi »

À l'Auber Inclusion Tour, nous présentons l'Epide, internat public et gratuit pour les 17-25 ans très éloignés de l'emploi. Au sein d'un parc naturel à Noisy-le-Grand, les jeunes sont hébergés, accompagnés et formés jusqu'à ce qu'ils trouvent une formation ou un emploi. Ils reçoivent de plus une indemnité mensuelle mais doivent en contrepartie se plier à une certaine discipline. Récemment, deux jeunes d'Aubervilliers sont sortis : l'un a intégré l'armée et l'autre travaille en CDI à Disneyland et a trouvé un logement.

Renaud Masson, chargé de recrutement à l'Epide



Trois questions à...

Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à l'Insertion professionnelle et Emploi,

président de l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes AISPJA – Mission locale.

Quel est l'objectif de l'Auber Inclusion Tour ?

Avec cette opération, tout comme le bus de l'initiative de la Municipalité, nous allons au plus près des jeunes pour leur faire connaître les structures qui peuvent les aider dans leur insertion professionnelle. Nous leur amenons des solutions au pied de chez eux ! Mais une fois ce coup de pouce donné, à eux de poursuivre les démarches.

Ces structures sont-elles parfois méconnues des jeunes ?

Oui, tout à fait. Y compris la Mission locale. C'est pourquoi, pour la Mission locale, nous avons mis l'accent sur les réseaux sociaux, avec des comptes Instagram, Facebook, LinkedIn et Twitter très actifs. Des expériences positives de jeunes accompagnés ont abouti, chiffres et vidéos à l'appui. Trop de personnes n'ont plus foi dans cet outil de service public faute de connaître la réalité de son action.

Qu'espérez-vous à l'avenir ?

D'abord, que les jeunes sachent, tout simplement, où se trouve la Mission locale et à quoi elle sert. Qu'ils acceptent également, une fois un accompagnement mis en place, de s'investir pour identifier à la fois leur projet et leurs besoins. La solution ne peut venir instantanément. Enfin, qu'un maximum de jeunes qui avaient quitté le système scolaire et qui rencontraient des difficultés retrouvent des perspectives professionnelles. En les remettant dans un cadre et des projets, on lutte aussi contre la délinquance.



« J'ai trouvé un travail, avec un vrai salaire »

J'avais du mal à trouver un emploi, mon compte bancaire était dans le rouge... Lors d'Auber Inclusion Tour, juste avant l'été, je me suis présenté muni d'un CV. J'ai rencontré l'entreprise Moulinot, spécialisée dans le domaine des biodéchets alimentaires. Motivé, j'ai suivi une formation de trois mois pour apprendre à conduire un camion, pratiquer l'écoconduite, comprendre la méthanisation et le compost. Depuis janvier, je suis en contrat d'insertion, avec un vrai salaire. J'ai purgé mes dettes ! Maintenant j'ai envie d'aller plus loin et d'évoluer.

Woulyo Equinoxe, 25 ans



« Nous recrutons sur place »

« Notre réseau de magasins de sport s'est beaucoup développé ces dernières années et nous avons des besoins importants de recrutement. Notre volonté est de promouvoir la diversité et de donner une chance à chaque jeune, s'il est dans un état d'esprit de détermination et de motivation à travailler. À l'Auber Inclusion Tour, nous faisons passer des entretiens de recrutement sur place. »

Dylan Maveka, directeur de magasin JD Sport

INFOS PRATIQUES

Auber Inclusion Tour
Mardi 26 avril de 15 h à 18 h
Place de la Mairie
Informations
Mission locale
62, av. de la République. Tél : 01 71 86 35 36
www.missionlocale-aubervilliers.org
Facebook : Mission locale aubervilliers/
Instagram : @missionlocaleaubervilliers

L'Accordéon club souffle ses 50 bougies

L'association, qui propage généreusement sa passion pour l'instrument à vent aux quatre coins de la ville depuis 1972, vous donne **rendez-vous dimanche 15 mai** pour fêter son demi-siècle d'existence.

Voici une institution dans la ville qui ne manque ni d'air ni de ressources. Né en 1972 de la détermination de Jeannine Lorenzi, ancienne professeure au conservatoire de la ville, et d'un collectif de parents d'élèves, avec l'aide de Jack Ralite, ancien Maire d'Aubervilliers, l'Accordéon club d'Aubervilliers fait vibrer la ville depuis 50 ans. L'objectif premier de ces passionnés est alors de favoriser l'apprentissage de l'accordéon chromatique à tout âge et pour tous les niveaux dans un esprit festif. Des cours individuels sont dispensés en plus d'une pratique musicale collective qui donne naissance à un orchestre. « *L'activité s'est élargie avec l'enregistrement de deux disques et la participation à de nombreux concours nationaux et festivals internationaux* », détaille Sylvain Martins, président de l'association depuis 2004. « *D'ailleurs, pour la fête d'anniversaire des 50 ans, nous allons faire une reprise du second disque, Bavardage Boogie, enregistré en 1987* », annonce-t-il fièrement. Depuis, certains musiciens sont devenus professionnels, d'autres poursuivent leur parcours dans le monde associatif.

UNE JOYEUSE TRANSMISSION

Au cours de ces cinquante années d'existence, l'Accordéon club a organisé, pour le plus grand plaisir des Albertivillariens, de nombreux bals et a tissé de nombreux liens avec d'autres associations culturelles : « *Trois à quatre fois par an, on organise les Dimanches qui dansent, dans la salle Salomon, de 15 heures à 18 heures, en partenariat avec Une oasis dans la ville, Auber danse et la Clef des arts. C'est l'occasion, pour les habitants, de se réunir pour partager un moment festif, convivial et familial* », se réjouit Sylvain Martins. Aujourd'hui encore, le club participe pleinement à la vie d'Aubervilliers. Vous retrouverez l'orchestre aux animations du marché du Montfort, lors des fêtes de quartiers, de la fête des associations ou encore de la fête nationale.

Dans une optique de transmission, l'association mène parallèlement un projet d'éducation artistique et culturelle au sein d'une école primaire. Depuis peu, l'Accordéon club intervient auprès d'une classe de CE2-CM1 de l'école Babeuf. « *L'idée est de créer le contact avec le jeune public. On travaille avec 24 élèves à qui l'on propose une formation musicale. Ces jeunes vont même participer aux festivités des 50 ans. Tout le monde est enchanté, tout se passe très bien. On espère pouvoir poursuivre cette initiative au cours des prochaines années* », développe le président du club.

L'association compte une vingtaine de membres qui forment un orchestre composé d'accordéonistes, d'un batteur, d'un pianiste, d'un guitariste, d'un contrebassiste et d'une chanteuse. « *Le club a beaucoup évolué, tout comme le profil de nos adhérents. Actuellement, on a beaucoup de débutants ou alors des adultes qui reprennent après des années de pause. Le but, c'est de faire de la musique tous ensemble et d'intégrer tous les niveaux de pratique. Pour le jeune public, on se concentre principalement sur les projets éducatifs ce qui leur donnera peut-être envie d'intégrer l'association plus tard* », conclut Sylvain Martins.

En résumé, l'Accordéon club vous donne rendez-vous dimanche 15 mai, à 15 heures, à l'Espace Renaudie. Sur place, les plus curieux pourront découvrir une programmation riche : une reprise du disque *Bavardage Boogie*, sorti en 1987, par d'anciens et nouveaux adhérents, une prestation de l'orchestre Paris Accordéon et la participation des élèves de CE2-CM1 de l'école Babeuf. Plein d'autres surprises à vous couper le souffle vous attendent... Venez nombreux !

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations, contactez Sylvain Martins par téléphone au 06.22.37.67.48 ou par mail à l'adresse suivante : sylvain.martins@yahoo.fr



La végétalisation des rues prend racine



Pour embellir l'espace public ou lutter contre les îlots de chaleur et la pollution, **143 arbres ont été plantés** (ou replantés) dans les rues d'Aubervilliers avant l'arrivée du printemps. Une opération qui traduit la volonté municipale de verdir le cadre de vie des Albertivillariens. Zakia Bouzidi, l'élue en charge de l'Environnement, a fait de la question du verdissement de la ville un **projet de mandature**.

La campagne annuelle de plantation d'arbres s'est achevée symboliquement le 16 mars dernier par la plantation d'un chêne vert (*Quercus ilex*) devant l'Hôtel de Ville. Durant un mois, les agents de l'unité territoriale Cadre de vie de Plaine Commune, qui assure la gestion des espaces verts de la ville, ont veillé au bon déroulement du programme prévu de végétalisation de la voirie. Aubervilliers est une ville en forte carence de verdure. « *L'objectif, lorsque cela est possible, est de végétaliser au maximum le territoire. Un arbre procure de l'ombre, de la fraîcheur et de l'humidité, mais c'est aussi un facteur de lien social qui contribue à la cohésion des habitants d'un quartier* », assure Zakia Bouzidi, adjointe au Maire en charge de l'Environnement.

REEMPLACER LES ARBRES VANDALISÉS

Les deux tiers des 143 arbres plantés depuis février sont des renouvellements d'arbres malades ou morts. Parfois, ce sont des champignons qui sont à l'origine du dépérissement des arbres. Mais les actes de vandalisme, notamment de la part d'habitants qui laissent leur chien se faire les dents ou les griffes sur l'écorce, restent la principale cause de mortalité. Le cœur du tronc ne possède pas de cellules vivantes. La sève circule dans l'aubier, la partie périphérique de l'arbre. Lorsque l'on abîme l'écorce, l'arbre s'affaiblit et finit par mourir. Le service Espaces verts tente de sensibiliser les habitants à ce fléau grâce à une signalétique apposée directement sur les arbres vandalisés. Les pare-chocs des véhicules en stationnement sont également

à l'origine de nombreux dégâts sur le fût des arbres. Les nouveaux arbres sont donc protégés de ce milieu hostile par des corsets métalliques ou des canisses en bambou.

PLANTER DES ARBRES ROBUSTES APPROPRIÉS À LA VILLE

Pour faire face aux nombreux défis que pose la végétalisation de l'environnement urbain, plusieurs éléments sont essentiels : le choix des essences d'arbres, des conditions optimales de croissance et un suivi attentif des plantations. « *Nous privilégions des espèces variées en tenant compte du réchauffement climatique à venir : érables sycomores, faux platanes, aulnes, bouleaux blancs, tilleuls ou chênes verts par exemple* », indique Zakia Bouzidi. Certaines pourraient vivre 80 ou 100 ans mais dépassent rarement les 40-45 ans en ville. La plupart des arbres plantés, qui ont poussé pendant 12 ou 15 ans en plein champ dans le nord de la France, sont déjà solides avec leur 14 à 18 cm de circonférence et 3 mètres de hauteur au moment de la transplantation. Outre la protection du tronc, les jardiniers posent deux tuteurs pour aider l'arbre à pousser bien droit et ajoutent un terreau fertilisant composé de fumier, de compost ou de débris végétaux. Enfin, ils bénéficient d'un suivi d'arrosage à la demande assuré par les agents de Plaine Commune. Un arbre ne doit pas être trop arrosé sinon il ne développe pas les racines dont il a besoin pour être solide. Avec peu d'eau, on contraint l'arbre à aller la

chercher en profondeur et à se constituer un système racinaire étendu.

DES SOLUTIONS POUR S'ADAPTER AUX CONTRAINTES URBAINES

Pour garantir une largeur minimale de circulation sur les trottoirs ou en raison des réseaux qui passent en sous-sol (gaz, téléphonie, conduites d'eau, etc.), les nouveaux emplacements sont rares. De plus, l'arbre dispose d'une surface restreinte perméable aux eaux de pluie. Pour limiter l'évaporation accrue en ville, réduire l'arrosage en retenant l'humidité nécessaire à la survie de l'arbre, les jardiniers de la Ville utilisent massivement le paillage (mélange de branches broyées, de feuilles mortes et de compost) qui viendra recouvrir le sol nu au pied de l'arbre. Il évite ainsi la pousse de mauvaises herbes en filtrant la lumière propice à leur développement, offre un refuge aux insectes pollinisateurs et augmente la fertilité des sols en se décomposant. Les arbres embellissent le cadre de vie, favorisent la biodiversité des insectes et des oiseaux, rafraîchissent la ville, captent les polluants et les poussières et réduisent les eaux de ruissellement. « *Les Albertivillariens sont très demandeurs d'un retour à la nature et d'un environnement plus vert* », conclut Zakia Bouzidi.

Michaël Sadoun

En chiffres

700€

C'est le coût moyen par arbre planté dans la ville

2°

C'est la baisse de température obtenue dans une rue bordée d'arbres

15 mars

C'est la date limite d'élagage pour respecter la période de nidification des oiseaux

Retour sur le dernier Conseil municipal



Une fois par mois, les conseillers municipaux se réunissent en Conseil municipal. Cette assemblée, présidée par Madame le Maire, a pour rôle de **gérer les affaires de la commune.**

Le 24 mars dernier, les élus ont délibéré sur vingt-et-une questions parmi lesquelles le vote du budget primitif, des taux de la fiscalité directe locale, le montant des subventions aux associations, l'attribution d'une subvention à l'Aide aux projets des jeunes, l'adhésion au Centre Hubertine Auclert ou encore le Contrat de ville.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget a pour objectif de répondre aux effets de la crise sanitaire et de poursuivre les actions sur lesquelles le Maire a été élu concernant la sécurité, la propreté, la promotion des réussites, la diffusion culturelle et la continuité du lien intergénérationnel grâce à des actions en faveur des seniors et des jeunes. Cette année, la Municipalité continuera d'investir dans les infrastructures de la Ville comme les équipements sportifs et dans des actions de rénovation dans les écoles (lire article sur le budget dans le n°54 des *Nouvelles d'Auber*).

VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2022

Cette année encore, la Municipalité tient son engagement de ne pas augmenter les impôts locaux en appliquant le même taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière que les années précédentes pour les habitants qui continuent de les payer.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2022

Le montant alloué aux associations est en augmentation, il atteint 7 980 501 euros. Cette subvention bénéficiera à 181 associations albertivillariennes contre

143 auparavant. 38 nouvelles associations seront donc subventionnées pour l'année 2022.

ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE AUX PROJETS DES JEUNES (APJ)

L'APJ est un dispositif qui permet d'accompagner financièrement les jeunes Albertivillariens de 18 à 25 ans afin qu'ils puissent réaliser un projet personnel ou professionnel. Depuis 2020, 215 jeunes ont été soutenus par la Ville après sélection par une commission. En échange de l'aide aux projets, les jeunes s'engagent citoyennement à assurer 20 heures de bénévolat.

ADHÉSION AU CENTRE HUBERTINE AUCLERT, RÉSEAU TERRITOIRES FRANCILIENS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (FTE)

Le Centre Hubertine Auclert est un centre de ressource créé en 2009 qui s'est imposé comme un acteur incontournable de la prévention de la violence faites aux femmes et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il contribue également à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre. Cette adhésion s'inscrit dans la continuité du travail effectué par les différents services de la Ville sur ces thématiques.

PROGRAMMATION 2022 DU CONTRAT DE VILLE

Le Contrat de Ville vise à soutenir financièrement des actions à l'échelle de la Ville ou de l'agglomération. Il se présente sous la forme d'un appel à projets annuel. Pour bénéficier de l'aide financière, le projet a pour obligation de remplir des critères d'éligibilité. Il doit s'inscrire dans un enjeu thématique pour le territoire de Plaine Commune (Éducation, Emploi, Habitat et cadre de vie, Santé, Tranquillité publique et/ou Animation sociale et culturelle des quartiers). Il doit impliquer et s'adresser aux habitants des quartiers prioritaires en apportant une attention particulière aux publics ne fréquentant pas les structures existantes. La demande de financement doit être supérieure à 3 000 € et ne doit pas représenter plus de 80% du coût du projet. Pour la période de 2022, l'enveloppe de 1 601 401 € a été répartie sur 133 projets retenus sur 158 proposés.

Quentin Yao Hoquante

L'INTÉGRALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL SUR AUBERVILLIERS.FR



LES GRANDES DÉCISIONS ACTÉES

Dorénavant, à l'issue de chaque Conseil municipal une publication sur les réseaux sociaux de la Ville recensera les principales décisions actées.



Facebook



Instagram

Auber 93 de retour sur le Tour

C'est désormais officiel, l'équipe féminine professionnelle est invitée à disputer la **première édition du Tour de France Femmes** ainsi que le **Paris-Roubaix** le 16 avril. Une belle récompense pour le travail réalisé par le club pour développer depuis dix ans le projet d'une pratique mixte.

En 2012, l'équipe féminine d'Auber 93 remportait la Coupe de France de clubs féminins. Neuf ans plus tard, les cyclistes réitèrent cet exploit. Pour le club, ce n'est pas le « coup d'éclat d'une journée » mais bien l'illustration « du sérieux » de cette équipe qui existe depuis déjà dix saisons. Le sérieux est un mot qui revient souvent quand Charlie Nerzic, directeur de la communication du club, raconte le projet de cette division féminine. « Avec la création d'un Tour de France Femmes, beaucoup de structures féminines se créent de façon opportune. Nous, ça fait dix ans qu'on essaie de faire les choses bien », explique-t-il. C'est aussi pour cela que l'année prochaine, cette équipe deviendra la cinquième équipe Pro Femmes en France.

UN PASSAGE EN PRO

Depuis un an, le club de cyclisme d'Aubervilliers a tout mis en œuvre pour faire passer l'équipe féminine à l'échelon N1 du milieu amateur au milieu professionnel. Or ce passage ne relève pas du palmarès de l'équipe mais bien des fonds financiers et des démarches juridiques alignées par le club. La Coupe de France était davantage un fil rouge permettant à l'équipe et aux encadrants de se

« Le club dispose d'une envergure nationale. »

fixer un objectif et de garder un cap. « Cela nous a motivés toute la saison et cette victoire légitime symboliquement le passage de notre équipe féminine en professionnel », affirme Charlie Nerzic.

UN PROJET MOTIVANT

Une étape de plus pour Auber 93 qui explique défendre depuis longtemps cette vision transversale du cyclisme. « Faire du très haut niveau chez les hommes ne nous motive pas autant que de porter un projet mixte avec deux équipes Pro », assure le directeur de communication du club. Et Aubervilliers a cet atout de disposer d'un club d'une envergure nationale, sans nul doute « le plus important en région parisienne », selon Charlie Nerzic. Cela se traduit notamment dans la performance de ses compétiteurs au niveau amateur mais aussi dans le soutien financier apporté par ses partenaires publics (la Ville d'Aubervilliers, le département de la Seine-Saint-Denis



» Paris-Roubaix est un premier rendez-vous pour l'équipe féminine préparé avec minutie lors de plusieurs journées de reconnaissance.

© Auguste Devaire

et, à partir de l'année prochaine, la région Île-de-France) comme privés (l'entreprise St Michel qui vient de renouveler son contrat avec le club pour trois ans).

Sur moyen et long terme, les objectifs d'Auber 93 sont clairs. Le club souhaite enrichir les différentes pratiques du cyclisme pour les jeunes, filles et garçons et ouvrir le plus possible ses effectifs aux femmes. En France, la moyenne de femmes licenciées dans le cyclisme est de 10% contre 25% pour Auber 93. Un chiffre que le club juge encore trop faible et qu'il espère bien augmenter dans les années à venir.

« Je ressens une immense joie et une grande fierté d'avoir amené l'équipe féminine à sa qualification au Tour de France Femmes 2022 comme je l'ai été pour l'équipe Hommes en 1996. »

Stéphane Javalet, manager général du CMA 93 Cyclisme depuis 1984

« Ce qui me plaît, c'est la compétition. »

Sandrine Bideau, coureuse cycliste dans l'équipe N1 d'Auber 93, a remporté la Coupe de France par équipe cette année. Elle nous partage sa vision sur son club et sur les victoires que les femmes remportent actuellement dans ce sport.

Comment avez-vous découvert le vélo ?

J'ai commencé quand j'étais toute petite, je devais avoir 8 ans. Je suis issue d'une famille de cyclistes. Mon père, mes oncles, mes cousins, tout le monde faisait du vélo. Mon petit frère voulait en faire et moi j'ai un peu suivi.

Quelle place tient le cyclisme dans votre vie aujourd'hui ?

Le vélo est longtemps resté un loisir. J'ai passé mon bac pro puis mon BTS en alternance à côté. En 2012, j'ai intégré l'équipe Vienne Futuroscope, c'est là que j'ai découvert le haut niveau. Nous avons participé à des courses importantes mais j'ai quand même un métier en parallèle car on ne vit pas forcément du vélo.

Pourquoi avoir rejoint Auber 93 ?

Quand je faisais partie de l'équipe Vienne Futuroscope, j'étais sur les listes de sportives de haut niveau. Je pouvais avoir des aides financières. Le fait est que les critères pour être sur ces listes ont évolué. Ma convention n'allait pas pouvoir se renouveler car je n'avais plus les résultats. J'avais su par une amie licenciée au CM Auber 93, que ce club donnait un peu d'argent. Puis l'entraîneur, Sébastien Bailly, m'a contactée et j'y suis allée.

Qu'est ce qui vous plaît dans le cyclisme ?

Ce qui me plaît, c'est la compétition. C'est pour ça que je m'entraîne. Et puis, je suis dans une équipe où

il y a vraiment une bonne entente. J'éprouve un grand plaisir à la retrouver tous les week-ends.

Et vous avez remporté la Coupe de France.

Comment l'avez-vous vécu ?

L'année dernière, on avait perdu la Coupe de France par équipe pour un point. On était assez déçues. Cette année on voulait vraiment notre revanche. On a gagné toutes les manches par équipe et trois en individuel. Et tout ça s'est passé dans une bonne ambiance générale avec les filles, donc c'était super !

Comment vivez-vous le fait d'être une femme cycliste aujourd'hui ?

Je n'ai jamais trop eu le sentiment d'être délaissée mais on sent effectivement que depuis quelques années, une envie de développer le cyclisme féminin. Il y a eu la première édition du Paris-Roubaix Femme en 2020, celle de 2022 puis le Tour de France Femmes. Les choses avancent dans le bon sens.

Tom Malki



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les 10 et 24 avril
**Allons
Voter!**

**MÊME SI CE NE SONT PAS VOS NUMÉROS FÉTICHES,
RETENEZ LE 10 ET LE 24**



L'élection présidentielle se déroulera les 10 et 24 avril 2022.
Flashez le QR code pour retrouver toutes les informations
sur elections.interieur.gouv.fr

RENDEZ-VOUS DU CAMPUS : LE SPORT A-T-IL UN SEXE ?



COURSE DU 21 AVRIL

COURIR CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

UNE COURSE POUR L'ÉGALITÉ PAR LE SPORT
UN PARCOURS ADAPTÉ ET ENCADRÉ, ACCESSIBLE À TOUTES

RENDEZ-VOUS JEUDI 21 AVRIL 2022 À 19 HEURES PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
Deux parcours sont proposés : un de 6 km et un de 3 km pour les débutantes

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : SERVICE ANIMATION ET ÉDUCATION PAR LE SPORT : 01.43.52.51.21

AUBERVILLIERS

ATELIER COMPOSTAGE

Les associations Bouzeguène Europe et une Oasis dans la ville organisent un atelier compostage.

» **Dimanche 24 avril, 10 h à 11 h**

Salle Solomon, 2 rue Edgar Quinet

Inscription : compostage@bouzeguene.net



L'ÉCOLE DES MAGICIENS

Spectacle pour enfants à partir de 6 ans

» **Samedi 23 avril, 16 h à 18 h**

L'Embarcadère, 5 rue Édouard Poisson

Réervations : <https://darksmile.tickets/tc-events/l-ecole-des-magiciens-aubervilliers-lembarcadere/>



LE CHANT DES VAGABONDES

Dans un jardin du savoir, de la fête et de la joie, les spectateurs sont accueillis par 28 Souffleurs pour découvrir les récits des vagabondes et célébrer ensemble ce que la diversité recèle de sources d'étonnements et de garanties du futur.

Ecriture et mise en scène – Julia Loyez

Co-mise en scène et conseil dramaturgique – Olivier Comte

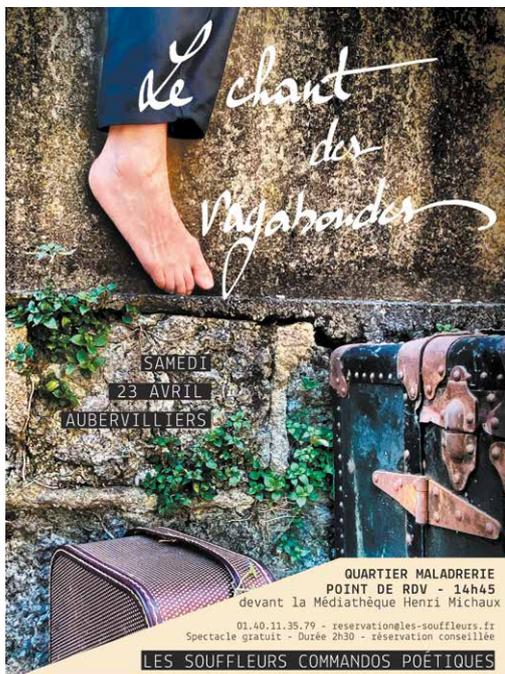
» **Samedi 23 avril, 15 h**

Espace Renaudie, 30 rue Lopez et Jules Martin
RDV 14 h 45 bibliothèque Henri Michaux (face à Renaudie)

Durée 2 h 30

Gratuit, réservation conseillée au 01.40.11.35.79

reservation@les-souffleurs.fr



AUBERVILLIERS Seine Saint Denis Région Île-de-France

CONCERT ANTIQUARKS ET SOULEYMANE FAYE

Le monument de la musique sénégalaise, lead du groupe mythique Xalam, rencontre le duo le plus créatif de la scène trad-fusion française. Ensemble, ils composent des chants autour du courage pour redonner espoir à une jeunesse inquiète pour l'avenir de la planète.

» **Samedi 23 avril, à 19 h 30**

Point Fort d'Aubervilliers, 174 avenue Jean Jaurès

En savoir plus : www.villesdesmusiquesdumonde.com



JONGLAGE POUR LES TOUT-PETITS

Découverte du jonglage, des objets et des formes pour les 0-3 ans accompagnés d'un adulte en partenariat avec la Maison des jonglages.

» **Vendredi 15 avril, de 10 h à 11 h**

Centre Roser, 38 rue Gaëtan Lamy

Renseignements : 01.41.61.07.07



CONCERT TCHAIKOVSKI

Les orchestres à cordes Sérénade et Opus 93 (2^e et 3^e cycle) dirigés par Richard Fournier vous donnent rendez-vous pour ce concert de printemps autour de la musique russe avec la Sérénade de Tchaïkovski.

» **Mercredi 20 avril, 19 h 30**

CRR93, 5 rue Édouard Poisson

Entrée gratuite sur réservation au 01.48.11.04.60 / reservations@crr93.fr



À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112

Pompiers : 18

Police-secours : 17

Samu : 15

Samu social : 115

Centre antipoison :

01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01 48 32 15 15

SOS Médecin : 01 47 07 77 77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24 h/24)

Urgences hôpital La Roseraie : 01 48 39 42 62

Centre municipal de santé Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90

SOS dentaire : 01 43 37 51 00

Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public. Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h 15 Le samedi : 8 h 30 - 12 h 30 DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et stationnement, de 7 h à 1 h du matin : 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119

Jeunes violence écoute : 0 800 202 223

Ligne incestes : 0805 802 804, du lundi au vendredi de 10 h à 19 h

Non au harcèlement
Élèves, parents, professionnels, appelez le 3020

Violences conjugales : 3919

Solidarité vieillesse : 0 810 600 209

Urgences vétérinaires : 0 892 68 99 33

PRINTEMPS TONUS

TONUS
Des activités sportives
pour les 10-17 ans

VACANCES DE PRINTEMPS 2022

SPORT DANS LES PARCS

SPORT & BIEN-ÊTRE
DANS LES PARCS

Gym douce pour s'entretenir ou se remettre en forme avec des éducateurs sportifs diplômés

OXYGÉNEZ-VOUS! CHAQUE DIMANCHE MATIN DE 10H À 11H

JUSQU'AU 31 JUILLET
AU SQUARE STALINGRAD

Gratuit, libre d'accès et sans condition d'inscription

Sport & Bien-être dans les parcs est un dispositif créé par la Ville d'Aubervilliers au titre de la prévention santé et de la promotion du sport pour toutes et tous.

Plus d'informations aux accueils municipaux ou sur aubervilliers.fr



EMPLOIS VACATAIRES

La Ville recrute en 2022

Emplois saisonniers et apprentis (F/H)

Plusieurs postes à pourvoir

CONCERT DE CLÔTURE DE BANLIEUES BLEUES LE 22 AVRIL

Après avoir sillonné le département, le festival Banlieues Bleues clôturera sa 39^e édition le dimanche 22 avril à L'Embarcadère avec le concert d'Ami Yerewolo – la voix libre de Bamako – rappeuse qui dénonce la condition de la femme et les conditions sociales, Rokia Koné by Jacknife Lee, artiste malienne qui mêle l'univers traditionnel de son chant avec les sonorités du célèbre producteur de U2, et le groupe Kokoroko, jeune collectif londonien, porte-étendard de l'afrobeat-jazz de la nouvelle scène musicale britannique.



AMI YEROWOLO

+
ROKIA KONÉ
+
KOKOROKO

22 AVR 2022
20:30

L'EMBARCADÈRE
AUBERVILLIERS

DROIT DE RÉPONSE de Anthony Daguet

Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, suite à la diffusion d'une tribune publiée dans les *Nouvelles d'Auber*, n°54, de février 2022.

«Président de l'OPH d'Aubervilliers de mai 2017 à septembre 2020, je tiens à répondre au communiqué de presse publié dans l'édition de Février 2022 du Journal de la Ville d'Aubervilliers n° 54 évoquant la mise en œuvre d'un assainissement de l'OPH qui aurait souffert d'"arrangements et du clientélisme".

Je réfute fermement les propos visant à établir des manquements graves dans la gestion assurée par l'équipe en place avant l'arrivée de l'actuelle présidence.

Je suis particulièrement choqué par l'insinuation visant à établir un lien entre les décisions de gestion mises en œuvre sous ma présidence et les menaces et actes de violence que subissent actuellement les agents de l'OPH, que je condamne tout aussi fermement.

A ma connaissance d'ailleurs, aucune action en justice n'a été intentée à mon encontre ou à l'encontre de la précédente majorité, ni par l'actuelle direction de l'OPH, ni par l'actuelle majorité municipale.

J'atteste que, durant ma présidence, l'ensemble des règles qui s'imposent aux collectivités locales ont toujours été scrupuleusement respectées répondant aux principes de transparence et d'intégrité dans la gestion de l'OPH.

Il n'y a eu, sous ma présidence, aucune pratique de "clientélisme" ou encore "d'arrangements" illicites.»

AUBER APPLI

Ensemble, participons à l'amélioration de notre cadre de vie.

AUBER APPLI
signaler, s'informer

Neocity | DISPONIBLE SUR Google play | Disponible sur App Store



PROGRAMMATION DU CINÉMA LE STUDIO

2 rue Edouard-Poisson
www.lestudio-aubervilliers.fr
Plus d'infos et réservations 09 61 21 68 25
lestudio.billetterie@gmail.com

» Du 13 au 20 avril

JP Le Chêne : mer 13 à 14 h/sam 16 à 15 h/dim 17 à 16 h 30/lun 18 à 14 h

JP Le Grand jour du lièvre : sam 16 à 16 h 30/lun 18 à 15 h 45

Une mère : mer 13 à 18 h/ven 15 à 14 h **SME** + goûter/sam 17 à 20 h 30

Retour à Reims (Fragments) : mer 13 à 20 h + rencontre/ven 15 à 18 h/lun 18 à 11 h/mar 19 à 16 h 45

Plumes VOSTF : mer 13 à 15 h 45/sam 16 à 17 h 45 + rencontre et dîner/mar 19 à 20 h 15

La Peau VOSTF : dim 17 à 18 h 15 ciné-club

Illusions perdues : ven 13 à 20 h/lun 18 à 16 h 45

Annette VOSTF : lun 18 à 19 h 30

Petite nature : ven 15 à 16 h/dim 17 à 14 h 30/mar 19 à 18 h 30

» Du 20 au 26 avril

JP Max et Emmy : Mission Pâques : mer 20 à 14 h/sam 23 à 15 h 45 + chasse aux œufs/dim 24 à 14 h/lun 25 à 15 h 45/mar 26 à 10 h

JP Icare : sam 23 à 14 h 15/dim 24 à 15 h 45/lun 25 à 14 h/mar 26 à 14 h + atelier

JP Le Grand jour du lièvre : lun 25 à 10 h

En même temps : mer 20 à 16 h/ven 22 à 14 h

SME + goûter et à 18 h 15/sam 23 à 20 h 30

Aristocrats VOSTF : mer 20 à 18 h/dim 24 à 11 h + brunch/mar 26 à 20 h

Contes du hasard et autres fantaisies VOSTF : mer 20 à 20 h 15/ven 22 à 16 h/sam 23 à 17 h 45 + rencontre/lun 25 à 17 h 30

Annette VOSTF : ven 22 à 20 h 15

The Batman VOSTF et VF : dim 24 à 19 h 30

VOSTF/mar 26 à 16 h 15 VF

The Big Lebowski VOSTF : dim 24 à 17 h 25

» Du 27 avril au 3 mai

JP Les Bad Guys : mer 27 avr à 14 h/jeu 28 avr à

14 h/ven 29 avr à 10 h/sam 30 avr à 16 h/lun 2 mai à 14 h/mar 3 mai à 10 h

JP Max et Emmy : Mission Pâques : jeu 28 avr à 10 h/sam 30 avr à 14 h 30/mar 3 mai à 14 h

JP Icare : jeu 28 avr à 16 h/lun 2 mai à 16 h

JP Pas pareil et pourtant : mer 27 avr à 10 h/lun 2 mai à 10 h

Trois fois rien : mer 27 avr à 16 h/ven 29 avr à 14 h

SME + goûter/sam 30 avr à 20 h

The Batman VOSTF et VF : ven 29 avr à 20 h 15

VOSTF/mar 3 mai à 15 h 45 VF

Employé/Patron VOSTF : mer 27 avr à 20 h 15/ven 29 avr à 16 h/sam 30 avr à 18 h

Rien à foutre : mer 27 avr à 18 h/ven 29 avr à 18 h/mar 3 mai à 20 h

» Du 4 au 10 mai

JP Les Bad guys : mer 4 mai à 14 h/jeu 5 mai à 16 h 45/ven 6 mai à 10 h/sam 7 mai à 14 h 15/dim 8 mai à 11 h

JP Les Animaux Fantastiques 3 VOSTF et VF : mer 4 mai à 16 h VF/jeu 5 mai à 14 h VF/ven 6 mai à 20 h 15 **VOSTF**/dim 8 mai à 14 h 30 VF

JP Le Grand jour du lièvre : jeu 5 mai à 10 h

JP Jean-Michel le caribou : mer 4 mai à 10 h

A l'ombre des filles : ven 6 mai à 14 h **SME** + goûter et karaoké/sam 7 mai à 20 h 30/lun 9 mai à 16 h 30

A chiara VOSTF : sam 7 à 16 h 15/dim 8 mai à 19 h/mar 10 mai à 18 h

Le Monde après nous : mer 4 mai à 18 h 45/ven 6 mai à 18 h 30/dim 8 mai à 17 h 15/mar 10 mai à 20 h 15

Et il y eut un matin VOSTF : mer 4 mai à 20 h 30/ven 6 mai à 16 h 30/sam 7 mai à 18 h 30

JP : Jeunes Publics

TPS : Animation Très Petits Spectateurs

VF : Version Française

VOSTF : Version Originale Sous-Titrée Français

SME : Sous-Titrages Sourds et Malentendants

AVP : Avant-Première

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens



Un budget pour restaurer l'image de notre ville

Tenir nos engagements, c'est ce qui guide, chaque jour qui passe, notre action.

Changer l'image de notre ville, améliorer le cadre de vie des Albertvillariens et rendre notre ville plus attractive font partie de ces engagements

Or, notre ville souffre d'un déficit d'image, et nous partons de loin car c'est un phénomène qui date de plusieurs années d'une ville que certains ont laissé se dégrader. Nous n'avons pas de baguette magique, mais pour que la situation s'améliore pour les habitants nous avançons budget après budget car nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de fatalité.

Dans le budget primitif de 2022, nous poursuivons la modernisation et le recrutement au sein de la Police municipale afin d'avoir plus de patrouilles sur le terrain de jour comme de nuit. Nous maintenons un budget ambitieux pour la solidarité et la santé en tenant compte des incertitudes liées à la situation épidémique. Nous poursuivons les actions en faveur du lien social et du lien intergénérationnel pour nos jeunes et pour nos seniors. Nous relançons l'offre culturelle qui fait la réputation de notre ville. Ces différentes actions ont été accompagnées par la modernisation d'infrastructures, parfois dégradées, en soutenant un effort continu en faveur de l'investissement.

Enfin, nous poursuivons la démarche de transparence et de modernisation du service public municipal qui a été amorcée il y a quelques mois afin d'améliorer la prise en charge des demandes des usagers, une gestion saine et le respect du droit.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE L'Alternative Citoyenne!



Auber Appli: la triple défaite du politique

La majorité, à grand renfort de communication, nous vante les mérites d'Auber Appli.

Au-delà des apparences, il s'agit là d'un triple renoncement.

Renoncement à agir, tout d'abord, en transférant sur les habitants des responsabilités qui incombent pourtant aux seuls élus. Le message est clair: c'est désormais au citoyen d'agir pour améliorer son cadre de vie. Mais n'est-ce pas plutôt, à l'inverse, aux élus d'intervenir pour résoudre les difficultés?

Renoncement, ensuite, à travailler avec Plaine Commune. Auber Appli remplit des fonctions en grande partie similaires à celles de l'application Bien vu. Et le journal *Le Parisien* rappelle que les deux systèmes ne « dialoguent » pas entre eux. Auber Appli est donc devenue le symbole d'un dialogue rompu entre deux institutions, pourtant chacune au service des habitants.

Renoncement, enfin, à mobiliser les technologies pour créer du lien. Une application n'aurait-elle pas été plus utile pour promouvoir les commerces? ou même, comme à La Courneuve, pour informer les habitants en recherche d'activité sur les offres d'emploi?

Les habitants vont donc pâtir d'une initiative mal pensée et décidée unilatéralement. La concertation n'est pas un vain mot, elle est la condition nécessaire pour réussir la transformation de notre ville.

PIERRE-YVES NAULEAU
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Aubervilliers En Commun

Siresco: nos enfants nous accuseront

Malgré des progrès du syndicat grâce au travail de plusieurs collectifs de parents dans différentes villes, notamment à Aubervilliers, et les nouvelles lois qui imposent des mesures d'ici 2025 (Loi EGalim: sortie du plastique en 2025, lutte contre le gaspillage, qualité des produits...).

Le Siresco est un modèle économique industriel avec 40 000 repas/jour, des repas préparés à J-5 en liaison froide, l'utilisation de barquettes en plastique chauffées laissant des traces de ces perturbateurs endocriniens qui favorisent puberté précoce, cancers..., des additifs, du gaspillage, des repas peu/pas appréciés par nos enfants. Autant de points qui ne permettent pas de proposer un niveau de qualité minimum souhaité et de répondre à des enjeux de santé publique et environnementaux.

La complexité de la situation et les problématiques soulèvent une réflexion quant à notre adhésion à ce syndicat. Est-ce que nous faisons le choix de rester avec les contraintes liées à ce syndicat?

Est-ce que nous faisons le choix de sortir de ce syndicat? Si oui, quelle solution économique et technique? Cuisine centrale, cuisine de proximité, un autre syndicat à taille plus humaine?

(Champigny-sur-Marne a acté sa sortie pour 2023 et d'autres villes se préparent).

Autant d'interrogations qui se posent et devront être étudiées pour la santé de nos enfants.

Ce projet doit nécessairement s'appuyer sur le dialogue citoyen.

C'est en mettant en place de la concertation, en impliquant toutes les parties prenantes dans la co-construction du projet que nous trouverons des solutions.

Le choix reviendra aux citoyens. Ne s'agisse grâce à la mise en place d'un référendum d'initiatives citoyennes.

AUBERVILLIERS
EN COMMUN

GROUPE des élu.e-s communistes, écologistes et citoyen.ne-s



Pour Pascal Beudet

La vie de Pascal Beudet, c'est près de 40 ans de bénévolat, de militantisme et d'engagement au service d'Aubervilliers et sa population. Dans le quartier du

Landy d'abord, puis comme maire-adjoint, maire, vice-président de Plaine Commune, conseiller départemental et conseiller métropolitain. Aubervilliers lui doit l'ANRU 1 du Landy et de La Villette, les écoles Angela Davis, Anne Sylvestre, les collègues Jean Moulin, Gisèle Halimi, Miriam Makeba, le conservatoire à rayonnement régional, et bien d'autres choses encore.

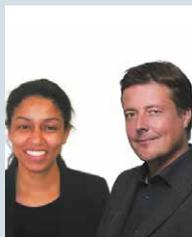
Pascal Beudet était aussi l'homme du dialogue et de la confiance envers les habitants. Il a développé la démarche quartier et a fait confiance en la jeunesse. Il avait du respect pour les agents des services publics: agents municipaux, personnel de l'Éducation nationale, de l'Hôpital public, fonctionnaires d'État.

Pascal Beudet était la personne la plus gentille, la plus honnête et la plus saine qu'il nous a été donné de connaître. Il aimait Aubervilliers et ses habitants. Il avait de l'ambition et une vision pour sa ville. Sa qualité d'écoute en faisait un homme rare. Discret et attentif, il avait à cœur de rassembler, de composer pour toujours fédérer et avancer ensemble.

Aujourd'hui, plus que jamais, Pascal Beudet nous manque.

ANTHONY DAGUET ET SOIZIG NEDELEC
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Réveiller Aubervilliers



Le nationalisme, c'est la guerre

La célèbre phrase du Président de la République François Mitterrand résonne forcément dans nos esprits dans les moments tragiques que nous vivons, avec la

guerre qui a fait son retour au cœur de notre continent, aux portes mêmes de l'Union européenne.

Le nationalisme russe à l'origine de cette guerre d'expansion au prétexte de proximité culturelle et religieuse, et le drame dans lequel elle a précipité des millions de personnes, de femmes et d'enfants ukrainiens, invitent à se remémorer notre Histoire. Ce mécanisme désastreux de surenchère guerrière, inimaginable il y a encore quelques semaines de cela, vient nous rappeler à quel point la Paix est un bien à la fois précieux et fragile.

Le nationalisme finit toujours dans des logiques de guerre. Et le fait que ce nationalisme russe ait pendant longtemps suscité l'admiration des différents courants qui constituent les nationalismes français, qu'ils prennent des apparences de droite ou de gauche, n'est évidemment pas un hasard.

Les 10 et 24 avril prochains, nous aurons la chance de pouvoir nous exprimer démocratiquement à l'occasion de l'élection présidentielle. Exerçons ce droit fondamental pour en faire l'occasion, aux antipodes de ces logiques infernales, de promouvoir un esprit de rassemblement, d'ouverture et de Paix..

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste



La Villette: l'action commence à payer

19 octobre, une centaine d'habitants se rassemblent pour dénoncer l'abandon du quartier; quelques signes encourageants depuis le dernier conseil municipal:

- Le marché du Vivier, fermé, rouvre provisoirement ses portes. Des voix se font entendre, y compris dans la majorité de la maire, pour dénoncer une décision absurde.

- La crèche Marguerite Le Maut va enfin voir en avril les travaux votés sous l'ancienne municipalité débiter.

La maire a compris qu'il fallait envoyer un signe dans un quartier délaissé par les équipements publics (deux PMI, médiathèque et Mosaïque fermées) et dans lequel l'ANRU est une menace, en détruisant le 23 rue de l'Union. Nous soutenons les locataires de cette tour qui s'organisent en amicale et les habitants qui refusent un projet destructeur pour le logement.

Signes encourageants, mais le compte n'y est pas! Madame la maire, vous ne pouvez pas décider seule de l'avenir de ce quartier, les habitants ont lancé un avertissement et engagé la riposte:

Rouvrez définitivement le marché!

Discutez avec les habitants de la réhabilitation et engagez-vous sur le maintien du logement social du quartier.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL



Tu sais que
la Ville
propose une
mutuelle ?

LA VILLE D'AUBERVILLIERS EST PARTENAIRES DE MUTUELLE JUST !

Découvrez tous les avantages d'une mutuelle solidaire
lors de ces permanences réservées aux
Albertivillariennes et Albertivillariens.

Pensez à vous munir d'un masque.



Permanences sur rendez-vous :

Toutes les 2^{èmes} et 4^{èmes} semaines de chaque mois

- **Le lundi, mardi et mercredi de 9H15 à 13H et de 14H à 18H**
Centre Municipal de Santé (bâtiment D), 5 rue du Docteur Pesqué
- **Le vendredi matin de 9H15 à 12H30**
Maison pour Tous Henri Roser, 38 rue Gaëtan Lamy
- **Le vendredi après-midi de 14H à 17H**
Club Sénior Edouard Finck, 7 allée Henri Matisse

Pour prendre rendez-vous contactez le

0 809 546 000

Service gratuit
+ prix appel



La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - N° SIREN 783 864 150 - 53, avenue de Verdun - CS 30259 - 59306 VALENCIENNES CEDEX
- Tél. : 0 809 546 000 - Crédit photo : Getty Images